



P.P.
1200 Genève 2



«La politique
est l'art
d'empêcher
les gens de se
mêler de ce qui les
regarde»
Paul Valéry



N° 25 octobre / novembre / décembre 2006

Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE

Suisse



Referendum du 24 septembre: Ce qui va changer

De la détention pour insoumission à la redéfinition du statut des personnes admises provisoirement, *Voix d'Exils* vous présente les principales modifications apportées à la Loi sur l'asile.

Lire pages 3

Dossier

L'aide au retour:

Sa forme, des montants
attribués et les réactions
des bénéficiaires.



Lire pages 9-13

Témoignage

Lire page 16

Exil, du vécu aux mots



Vie communautaire

Lire page 19

Chrétiens d'Afrique en terre neuchâteloise

Le pasteur Mabongo ouvre la voie.



**Toute l'équipe
de *Voix d'Exils*
vous souhaite
un joyeux
Noël et une
bonne année
2007**

EDITO

La couleur de l'asile en 2007

A l'aube d'une année nouvelle, toute l'équipe de *Voix d'Exils* tient à exprimer ici sa reconnaissance à toutes les lectrices et tous les lecteurs qui ont suivi, trimestre après trimestre, l'évolution des actualités relatives à l'asile à travers les colonnes de la Voix des sans voix. Vos critiques et vos mots d'encouragement ont revigoré durant toute l'année 2006 les ardeurs de tous les animateurs de ce trimestriel qui boucle avec ce numéro sa première année d'expérience romande.

2006, comme nous l'annoncions au crépuscule de 2005, a vu le durcissement consécutif de la Loi sur l'asile le 24 septembre dernier. Cet événement référendaire a créé une sorte de fracture d'opinions entre ceux des Suisses qui entendent conserver une tradition humanitaire forte et d'autres qui prônent une Helvétie dotée d'une politique d'asile «sans abus». Entre les deux camps, les requérants d'asile et des étrangers ont appris à apprivoiser leur peur, sans plus.

Face à cette situation, nous prenons une fois encore le pari de prédire que 2007 sera une année chaude sur le front de l'asile, pour la simple raison qu'une partie de la nouvelle Loi sur l'asile sera appliquée au cours de cette année et fera rebondir les débats. Ceux-ci s'annoncent déjà houleux dans un monde plus sensible que jamais vis-à-vis des questions migratoires.

Votre trimestriel, fidèle à sa mission, vous rendra compte de l'essentiel, sans concession, en profondeur et avec les sensibilités des requérants d'asile et des citoyens qui osent prendre la parole. Cet exercice est possible grâce au soutien de l'éditeur (Hospice Général) et ses partenaires romands qui viennent de renouveler la convention d'édition de *Voix d'Exils* pour un an supplémentaire.

Ce numéro de votre journal (le 25ème) est aussi disponible en partie sur Internet à l'adresse suivante: www.voixdexils.ch

La version électronique constitue surtout un espace qui vous permettra de participer davantage au moyen des sondages, des courriers et autres rubriques disponibles.

Bonne année 2007!

La Rédaction

Voix d'Exils N°25

Sommaire

Actualité	
Loi sur l'asile: ce qui va changer	3
Opinion	
Participation citoyenne des étrangers à Genève	4
Tradition	
La fête du Yalda (Iran)	5
Intégration	
La socialisation vue par un «Vaudois»	6
International	
Les Moudjahiddines iranien résistent à Genève	7
Kiosque	
L'intégration version socialiste	8
Dossier	
Aide au retour	9-13
Pages cantonales	14-25
Rubriques	26-32

Où aller en ces fêtes de fin d'année ?

Genève

24 décembre 2006

- 12h00, repas de Noël et animations
Jardin de Montbrillant
3, rue de Montbrillant
Tél. 022 310 22 75
- 19h00 – 24h00, collation en musique
Fraternoël, Metro-shopping de la gare de Cornavin
- 20h00 – 24h00, buffet festif sous tente
Café Cornavin
Parvis de l'Eglise de Notre-Dame, Place Cornavin,
Tél. 076 587 76 76

31 décembre 2006

- 20h00, repas de fête
Armée du Salut – Genève II
1, rue Baudin, Tél. 022 733 30 78
- 20h00 – 02h00, soirée du Nouvel an avec repas et animations musicales (Garderie pour enfants de 4 à 12 ans), Service social de la Ville de Genève
Salle du Palladium, 3bis rue du Stand,
Tél. 022 418 47 00

Du 24 novembre au 24 décembre 2006

- Un chalet Caritas au Marché de Noël
Caritas Genève vous attend à son chalet de commerce équitable «Fairness Shop»,
Lieu: Marché international de Noël, place de la Fusterie, du lundi au samedi, de 11h30 à 19h

Dés dizaines d'autres rendez-vous peuvent être consultés au <http://www.hg-ge.ch>

Rubrique: «Où aller en ces fêtes de fin d'année?»

Jura

Porrentruy

24 décembre 2006 dès 19 heures

«Noël pour tous» au restaurant du Centre Coop, organisé par la Municipalité et la Société des aérostiers.

Valais

Sion

Du 15 au 22 décembre 2006

Marché de Noël, avec un concert du groupe Fleuve Congo à 20h le 20 décembre. Il y aura aussi des cortèges, un atelier pain d'épices, des démonstrations de sculpture sur bois – une présentation des associations
Programme: www.mdnsion.ch

Du 10 décembre 2006 au 7 janvier 2007

«Chemin des Crèches». Des crèches originales, construites par différentes communautés (Togo, Sri Lanka, Ethiopie, Italie, Portugal) animent la vieille ville de Sion.

8-9 janvier 2007

«Chanteurs à l'étoile».

Des enfants de l'école primaire chanteront devant les maisons en faveur des enfants de Madagascar.

Vaud

Bex

19 décembre à 17 heures

Fête de Noël au centre d'hébergement de Bex

18 décembre de 16 à 18 heures

Goûter avec les enfants
Maison de Paroisse catholique de Sainte-Croix,
rue Mon-Repos, suivi d'un recueillement à l'Eglise
dès 18 heures.

20 décembre à 16h30

Les enfants fréquentant la garderie du centre d'hébergement de Malley, 49 avenue du Chablais, 1007 Lausanne, joueront une pièce de théâtre.

20 décembre à 13 heures

Fête de Noël organisée par des bénévoles
Paroisse Saint-Pierre d'Yverdon-les-Bains, Le

22 décembre entre 14h et 18h,

Rencontre de fin d'année au Point d'appui,
8 rue Dr. César-Roux, 1005 Lausanne

L'accès à ces différentes manifestations est en principe gratuit

Actualité

Référendum du 24 septembre : ce qui va changer

La loi révisée sur l'asile, votée à une large majorité par le peuple suisse le 24 septembre 2006, est destinée à renforcer la lutte contre les abus, selon le Département fédéral de justice et police et les partisans du OUI. Ceux-ci arguent que le nouveau texte permettra l'amélioration du statut des personnes au bénéfice d'une admission provisoire. Le Conseil fédéral mettra en œuvre, dès le 1er janvier 2007, une partie des modifications que *Voix d'Exils* reprend ici dans ses grandes lignes.

La détention

pour insoumission

La détention pour insoumission viendra s'ajouter à la détention en phase préparatoire et à la détention en vue du refoulement. Elle pourra durer dix-huit mois pour les adultes et neuf mois pour les jeunes de 15 à 18 ans. La détention en vue du refoulement pourra également être ordonnée lorsqu'une décision de non-entrée en matière est notifiée au centre d'enregistrement (durée maximale: 20 jours)

L'admission provisoire

et cas de rigueur

Le statut des personnes admises provisoirement sera légèrement amélioré. La possibilité de regroupement familial sera prévue au plus tôt trois ans après le prononcé de l'admission provisoire. Les cantons pourront autoriser ces personnes à exercer une activité lucrative. En outre, au lieu de l'exécution du renvoi, l'octroi exceptionnel d'un permis en cas d'intégration sera du ressort des cantons. Les autorités cantonales seront tenues d'examiner de manière approfondie la situation des étrangers admis provisoirement en Suisse depuis plus de cinq ans. Mais un cas de détresse personnelle grave ne sera désormais plus examiné d'office par les autorités.

Auditions, recours

et procédure à l'aéroport

L'Office des migrations (ODM) entend les requérants d'asile. Elle peut charger l'autorité cantonale d'entendre elle-même certains requérants si cette mesure permet d'accélérer sensiblement la procédure. En ce qui concerne les recours, la Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) statuera dans une composition de deux juges sur les recours manifestement fondés ou infondés. Les décisions correspondantes seront motivées de façon sommaire. Par contre la procédure à l'aéroport sera modifiée. La durée maximale en transit passera à 60 jours.



Communication des données et expertise

Afin d'organiser le départ, les autorités suisses pourront prendre contact avec les autorités du pays d'origine dès qu'une décision négative aura été rendue en première instance. Autre changement, les requérants seront tenus de collaborer à la saisie de leurs données biométriques. En cas de doute sur l'âge indiqué, les centres d'enregistrement ordonneront des expertises visant à déterminer l'âge réel.

Fouilles et taxe

Les requérants pourront faire l'objet de fouilles même dans un logement privé. Cela sans qu'un mandat de perquisition ait été délivré par un juge. Les fouilles pourront viser non seulement des documents d'identité, mais aussi des valeurs patrimoniales et des drogues. Le durcissement prévoit aussi une taxe. Les requérants, les personnes avec admission pro-

visoire et les personnes à protéger sont tenus de payer à fonds perdus une taxe spéciale [à qui? prélevée sur leur salaire? ou déduite de l'assistance?]. Celle-ci ne peut dépasser 10% du revenu de la personne.

Extension de l'exclusion de l'aide sociale

A l'avenir, tous les requérants d'asile déboutés ne bénéficieront plus d'aide sociale. Aucune exception n'est prévue pour les personnes vulnérables (familles avec enfants en bas âge, femmes enceintes, mineurs non-accompagnés, personnes malades ou âgées). L'exclusion s'applique aussi rétroactivement aux requérants déboutés sous l'empire de l'ancien droit. Elle concerne même les personnes séjournant légalement en Suisse dans le cadre d'une procédure ouverte par une voie de droit extraordinaire.

Andy MACK
avec les communiqués de presses DFPJ

Opinion

Pour l'ouverture, la diversité et la paix

A Genève vivent plus de 150'000 étrangers. Parmi eux, 80'000 environ sont autorisés à voter sur le plan communal. Cela leur permet de participer davantage à la vie locale. Cependant, en dépit des résultats enregistrés le 24 septembre, il faut continuer à œuvrer pour ouvrir davantage de droits citoyens aux étrangers.

Environ 200 millions de terriens vivent dans un pays étranger. Ces pionniers d'un monde différent parcourent chaque année des milliers de kilomètres, quittent le cocon familial et acceptent de faire de leur vie une déchirure. Ils adaptent leur corps aux affres des variations climatiques, intègrent de nouveaux modes de vie, apprennent à se servir d'outils étranges, enrichissent les savoirs locaux avec les leurs, partagent avec les natifs qui les accueillent leur savoir être, regardent des mondes anciens avec des yeux nouveaux ... bref, promènent avec persévérance leur énergie régénératrice et se promènent eux-mêmes

avec dans leur cœur des réservoirs inépuisables d'honnêteté et courage.

Genève accueille aujourd'hui plus de 150'000 spécimens de cette espèce. Du point de vue économique, ils représentent un contingent considérable de la population active. En ce qui concerne l'aspect culturel, ils représentent la principale voie d'oxygénation des modes de vie locaux. Sous l'angle de la citoyenneté, ils participent activement au développement de la société civile genevoise.

Sans aucun doute, l'immigré à Genève participe fortement à la vie locale et cela malgré un cadre légal qui limite ses actions politiques. Heureusement, des efforts pour éliminer ces restrictions existent. La preuve la plus éclatante est l'octroi du droit de vote communale aux citoyens immigrés résidant légalement à Genève depuis plus de 8 ans.

Ce dispositif est néanmoins trop timide et il est nécessaire de le renforcer. Cela pourrait se faire dans le cadre des travaux pour une nouvelle constitution. Malheureusement, le projet de loi instituant l'assemblée constituante exclut la participation directe des immigrés. Comment espérer qu'elle conduira à un élargissement des droits des immigrés si dès sa conception elle les marginalise déjà ?

Xénophobie et contradictions

Rendons-nous à l'évidence : le dispositif canalisant la participation politique des immigrés n'est pas seulement restrictif, il est aussi l'otage d'un système politique très peu enclin à s'améliorer et d'un électorat apeuré par des discours teintés de xénophobie.

L'acceptation de l'initiative «J'y vis j'y vote» (avril 2005) et l'acceptation des Lois sur l'asile et sur les étrangers (septembre 2006) rend la pensée genevoise incohérente. Le double message qui en résulte crée la confusion et met en

doute la réelle volonté des citoyens autochtones de vivre en bonne intelligence avec leurs homologues immigrés.

Ceux qui pensent que la logique de «J'y vis j'y vote» doit primer doivent comprendre que le désastre citoyen du 24 septembre risque fort de saboter leur élan. Pour atteindre leur but, ils doivent lancer des actions dynamiques et claires de lutte contre la xénophobie rampante qui empesté désormais Genève.

Le citoyen immigré attend d'eux un discours sincère sur l'octroi des droits accordés. Ils doivent surtout œuvrer dans le sens de la valorisation du «petit vote communal». Pour que les 80'000 immigrés autorisés à voter aient une réelle envie de le faire, des actions allant dans le sens d'une éducation politique et civique seront nécessaires.

Si l'Etat genevois ne se sent pas de relever ce défi, c'est aux franges éclairées de la société civile de prendre le relais. Vous voilà donc invités à rester mobilisés et à participer au mieux de vos possibilités à ce combat qu'en fin de comptes n'est pas autre chose qu'un combat pour l'ouverture, la diversité et la paix.

Guillermo MONTANO

Président de Maison Kultura

Animateur socioculturel à la Maison de

Quartier des Acacias

Octobre 2006

Chers lecteurs, cette rubrique est la vôtre. Envoyez-nous vos textes et nous les examinerons dans le but d'une éventuelle publication.



Malheureusement, le projet de loi instituant l'assemblée constituante exclut la participation directe des immigrés.

Tradition

Comment la communauté iranienne fête la fin de l'année

En Iran, les fêtes de fin d'année, Noël et le Nouvel An coïncident avec la fête de Yalda, celle de la naissance du soleil.



↑ Comme les Afghans de Suisse (Photo), la communauté iranienne fête Yalda dans l'allégresse.

Après que la révolution iranienne ait passé aux mains des Mollahs, les opposants ont été éliminés et un nombre important de contestataires a émigré de par le monde, en Suisse comme ailleurs.

La grande majorité des exilés iraniens s'est bien intégrée à la culture et aux coutumes de son pays d'accueil. La communauté iranienne a conservé une composition ethnique diversifiée (Perses, Kurdes, Turkmènes, Azéris, Arabes, chrétiens, juifs...). Restée très attachée à ses traditions, elle commémore la naissance de Mithra, le dieu du soleil dans la croyance indo-iranienne, par la fête de Yalda et célèbre le début de l'hiver lors de la nuit la plus longue de l'année, celle du 21 décembre.

Entre vœux et ripailles

En cette première nuit d'hiver, la diaspora iranienne se réunit en famille, en groupes d'amis et de collègues. Musique, chants, danse, lecture des odes du grand poète iranien du XIVe siècle Hâfêz, sont au programme. Ensuite, chacun souhaite une bonne nouvelle année, pleine de bonheur, à ses proches de même qu'au monde entier. Le repas de cette nuit se compose de fruits secs, figes, dattes, raisins, pruneaux, noix, pistaches, noix, amandes et grenades ainsi que de fruits difficiles à trouver en cette saison, tels melons et pastèques. Ces mets sont accompagnés d'une soupe

épaisse, composée de sept épices, ainsi que de pain, qui symbolise la bénédiction, et de vin, qui exprime la joie et l'amour.

C'est l'occasion de rappeler la relation existant entre la fête de Yalda et celle du Noël chrétien. La date du 21 décembre correspond au solstice d'hiver appelée «Naissance du soleil» (Natale en latin), le soleil paraissant reprendre vie lorsque les jours s'allongent à nouveau. Lorsque le courant religieux du mithraïsme (culte de Mithra) s'est étendu dans

les pays méditerranéens, notamment dans l'empire romain, l'Église primitive a adopté cette coutume en lui donnant un sens nouveau, celui de Natale (en français Noël) du Seigneur que la Bible désigne de «Soleil de justice» et de «Lumière du monde». Jusqu'au I^{er} siècle, le 21 décembre a été reconnu comme la date de la naissance de Jésus Christ par les églises chrétiennes.

Soraya HATAM

C'est l'occasion de rappeler la relation existant entre la fête de Yalda et celle du Noël chrétien



Brève

Disparition d'un réfugié en visite dans son pays

Les forces libyennes de sécurité ont arrêté début novembre le Dr Idris Bofaid, en visite dans sa famille à Tripoli. Les proches qui ont assisté à son arrestation n'ont plus eu de nouvelles de lui depuis lors.

Le Dr. Bofaid, 49 ans, habite en Suisse depuis plus de 15 ans, où il s'est réfugié après avoir été en butte au régime de Kadhafi. Au bénéfice d'un Permis C, il vivait à Genève et travaillait comme médecin à l'hôpital de Sion.

Malgré les assurances données aux opposants qui veulent revoir leur patrie, les forces libyennes de sécurité exercent donc toujours leur violence sur la liberté d'expression de manière flagrante. Aux dernières nouvelles, le Dr Bofaid aurait été placé dans un hôpital psychiatrique.

Hassan Al Djahmi



Socialisation

«J'ai appris que l'argent donné aux requérants provenait des impôts suisses et non de l'ONU»

La socialisation est une nouvelle approche dans le processus d'intégration des requérants d'asile nouvellement arrivés en Suisse. Certains cantons romands l'expérimentent avec succès. C'est le cas du canton de Vaud.

Ils sont sept, deux hommes et quatre femmes, plus un bébé accroché au sein de sa mère. Alors que le petit tète, la maman boit les paroles de Fabienne Luisier, enseignante de français. Les six adultes apprennent le b.a.ba du français dans un cours d'alphabétisation mis en place dans le cadre de la phase de socialisation, obligatoire dans le canton de Vaud depuis le mois de juillet.

La réorganisation de la Fareas a en effet mis en place un nouveau processus pour l'arrivée des requérants d'asile à leur sortie des centres d'enregistrement : la phase accueil, qui se déroule au centre de Sainte-Croix pendant les deux premiers mois (lire *Voix d'Exils* No 23), et la phase socialisation, qui suit pendant quatre mois au centre de Crissier, près de Lausanne. Le programme de la phase socialisation prévoit six modules, en plus des cours de français qui abordent les thèmes suivants : la vie en centre collectif, la vie en appartement, formation et emploi, environnement institutionnel suisse, santé, conseils en vue du retour.

Aux cours de français, les requérants d'asile sont répartis en quatre groupes encadrés par trois enseignants. Les participants ont commencé à balbutier le français. Parmi eux, Draganovic Bobi, Kosovar âgé de vingt ans, se réjouit, car dit-il, «comprendre et parler le français est nécessaire pour trouver du travail». Chaque groupe a sept heures de cours par semaine. Pour Fabienne Luisier, ensei-

gnante des deux premiers groupes, il s'agit «de leur apprendre essentiellement des choses courantes, par exemple comment se présenter, demander une direction, etc.» Les deux autres groupes ont un niveau de français un peu plus élevé ; ils sont encadrés par deux autres enseignants.

Les requérants en provenance des pays francophones et qui ont été scolarisés dans leur pays d'origine sont dispensés des cours de français. Ils devront suivre par contre les autres modules de socialisation ou intégrer directement un programme d'occupation.

Dépasser les préjugés

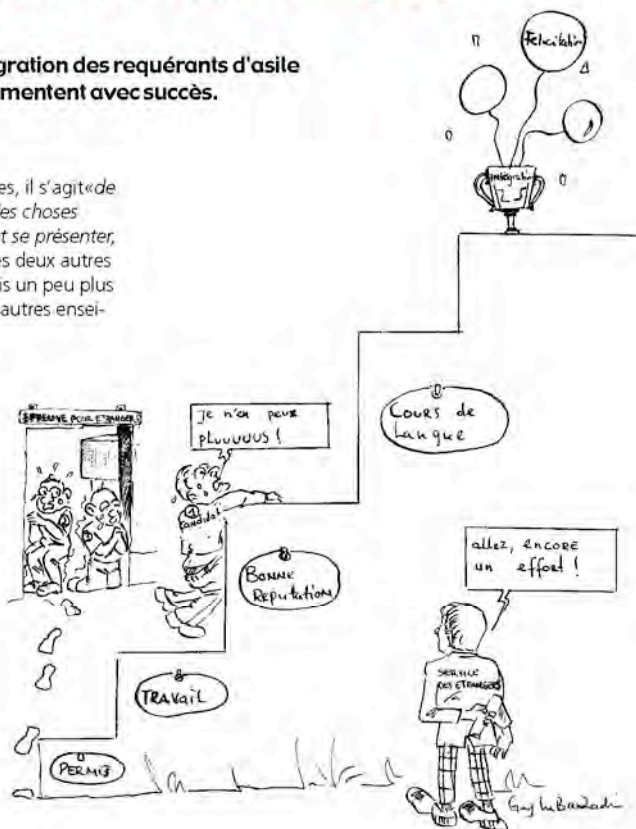
Ohoussou Edem Komi, d'origine togolaise, possède un bac littéraire de son pays d'origine ; selon lui, «deux mois à Sainte-Croix m'ont permis de comprendre en partie la vie en Suisse. Grâce au module "gestion de l'assistance", j'ai appris que l'argent attribué aux requérants d'asile provenait de la collecte des impôts des travailleurs suisses et non des dons des Nations Unies. Cette phase de socialisation m'a permis de dépasser mes préjugés face aux Suisses qui nous accueillent, et de considérer ce pays comme un parent adoptif.»

Ces modules de socialisation montrent donc leur utilité, mais force est de constater que leur mise en route nécessite encore de la patience. Christophe Berdoz, assistant social à Crissier, reconnaît «qu'on ne peut pas dire que certains modules aient vraiment commencé, car ils sont en phase de réadaptation et de réactualisation.» Il existe en effet un manque cruel de traducteurs dans des langues

comme le serbo-croate, l'albanais et le russe, ce qui contribue énormément à entretenir le retard déjà accusé.

Enfin, le module formation et emploi consiste à orienter les requérants d'asile pour qu'ils puissent se familiariser avec le monde du travail (voir article en page 14). Ce module couronne la phase de socialisation, car la finalité de la réorganisation de la Fareas est que les personnes assistées deviennent autonomes financièrement. Pour les requérants, l'espoir est que ces premiers mois de vie collective débouchent rapidement sur un transfert en appartement. «Mais le fait de trouver un emploi n'est plus un facteur donnant automatiquement droit à l'obtention d'un appartement, car il faut encore qu'il y ait des places disponibles», avertit l'assistant social.

Madina KABOTCHOUKO et Siaka BARRO



↑ Cours de langue à Crissier : «apprendre essentiellement des choses courantes».

International

Iran: les Moudjahidines du peuple résistent à Genève

La résistance iranienne exilée en terre irakienne a organisé un sit-in qui a duré plus de 50 jours devant le siège genevois du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le mouvement a bénéficié de l'aide de compatriotes installés en Europe et de quelques personnalités politiques suisses et européennes. La revendication est précise: le maintien du statut de réfugié politique aux Iraniens vivant sur le sol irakien et opposants du régime de leur pays.

Le 22 septembre dernier, plusieurs centaines de partisans et de sympathisants de la résistance iranienne ont manifesté devant les sièges du HCR, de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour demander la réaffirmation du statut de réfugié politique pour les quelque 4000 opposants au régime iranien exilés depuis 20 ans dans le camp d'Ashraf en Irak.

Les manifestants étaient venus de loin. Mme Mehri, âgée de 70 ans, s'est déplacée depuis l'Autriche. Son fils et sa belle fille sont cantonnés à Ashraf depuis 20 ans. M. Mansoor, dont l'épouse et la soeur ont été tuées durant l'été noir de 1988 (massacre général des prisonniers politiques) était également présent pour demander la réaffirmation du droit d'asile pour l'opposition iranienne retenue dans le camp d'Ashraf.

Mobilisation quotidienne

Cette initiative a été prise en réponse aux déclarations des autorités irakiennes qui, sous la pression du régime des mollahs, exigent l'expulsion des membres des Moudjahidines d'Irak, en violation totale des Conventions internationales dont celle sur les réfugiés.

La manifestation des membres et des sympathisants des Moudjahidines du peuple pour protester contre ces menaces a débuté le 1er août 2006 avec l'organisation d'un sit-in quotidien devant le siège du HCR à Genève. Chaque jour, 20 à 100 personnes se rassemblaient à l'entrée du bâtiment de cette organisation. Selon certains manifestants, les responsables du HCR ont catégoriquement refusé de recevoir une délégation des Moudjahidines. En date du 12 septembre, le Comité international de défense d'Ashraf a été créé lors d'une session du Parlement européen. Des dizaines d'eurodéputés ainsi que des personnalités militant pour les Droits de l'Homme y ont adhéré. Le leader du parti démocrate chrétien, le Dr Minas Ibrahim Al Youssefi, et l'ancien gouverneur de la province de Dyal en Irak, le Dr Abdullah Al

Jabouri, ont pris la parole parmi d'autres personnalités pour soutenir les moudjahidines vivant dans ce camp.

Soutien international

Le 22 septembre, 50ème jour de sit-in, les représentants des communautés iraniennes et des ONG européennes luttant pour les Droits de l'homme se sont joints au rassemblement pour témoigner de leur soutien. Le meeting a commencé en musique avec l'hymne national iranien. La célèbre chanteuse et écrivaine iranienne Nahud Hematabadi a ensuite pris la parole pour dénoncer la situation effroyable des prisons de la République islamique d'Iran, où dernièrement trois jeunes opposants sont morts des suites d'une grève de la faim. Ensuite, un message de Maryam Rajavi, présidente du Conseil national de la résistance iranienne a été lu. La manifestation s'est poursuivie avec les allocutions de solidarité de nombreuses personnalités engagées dans cette lutte, venant de Suède, de Suisse, de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Norvège. Elles ont

toutes promis de rester aux côtés de la résistance iranienne jusqu'à sa victoire. Depuis le siège du HCR, les manifestants ont alors marché jusqu'à l'ONU, puis vers le CICR pour revenir au HCR.

Branche armée d'opposition de longue date aux régimes dictatoriaux du Shah d'Iran et des mollahs rétrogrades de Téhéran, les moudjahidines du peuple ont bénéficié pendant près de 40 ans du soutien de l'Etat irakien. Lorsque en mars 2003, l'armée américaine a occupé l'Irak et que le gouvernement de Bagdad a été renversé, à l'image du peuple irakien le camp d'Ashraf a été bombardé par l'armée d'occupation. Une cinquantaine de réfugiés ont été tués. Finalement, les déportés ont obtenu la protection de l'armée d'occupation anglo-américaine. Malgré ce changement, les restrictions se font plus nombreuses: ils ne peuvent plus sortir du camp, les conditions de vie deviennent très difficiles et leur situation inacceptable bien qu'ils soient désarmés.

Soraya HATAM



↑ Manifestations des Moudjahidines devant le palais des nations le 22 septembre dernier.

Kiosque

Le PS se remet en question dans la douleur sur l'intégration des étrangers

Le parti a approuvé un nouveau programme introduisant l'idée d'une convention obligatoire que devraient signer les migrants. Une approche discriminatoire, ont critiqué les représentants genevois notamment.

L'assemblée des délégués du PS a adopté, samedi à Muttenz, non sans mal et dans la douleur, le programme du parti sur l'intégration des étrangers, qui promet d'être l'un des thèmes importants de la campagne pour les élections fédérales d'octobre 2007.

La direction a dû faire nombre de concessions et batailler ferme pour imposer son projet, qui introduit notamment le concept de convention d'intégration, à signer avec l'employeur ou l'Etat, réglant la fréquentation de cours de langues et facilitant l'acquisition des valeurs et des habitudes de la vie en commun dans un nouvel environnement. Les Genevois notamment ont mené jusqu'au bout un combat retardateur contre une approche qu'ils jugent inacceptable, ne serait-ce que parce qu'elle est ancrée matériellement dans la loi sur les étrangers considérée comme haïssable. Il est inconcevable pour eux d'imposer des obligations spécifiques et discriminatoires aux migrants. L'égalité des droits ne connaît ni indigènes ni étrangers et le processus d'intégration doit rester axé sur la médiation.

Le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, vice-président du parti, s'est beaucoup engagé pour faire passer le projet. «*Il y a des domaines où la règle libère et où la liberté opprime*», a-t-il relevé, en insistant sur le fait que la convention d'intégration est un instrument de promotion pour les immigrants. Le caractère obligatoire de ladite convention a par ailleurs été sérieusement relativisé. Il ne devrait avoir de sanction que positive, le fait d'avoir fréquenté des cours de langues devant être un plus en cas de problèmes pour le renouvellement du permis de séjour. Mais le caractère obligatoire de ces cours est une chance pour tous ceux qui n'y auraient pas accès si la démarche restait purement volontaire.

La contrainte est surtout une libération pour les femmes. Cela explique que les féministes s'engagent avec conviction pour tout ce qui peut aider les femmes à se libérer de leurs chaînes patriarcales ou culturelles et sont moins sensibles aux arguments portant sur la discrimination.



↑ Selon le PS, la fréquentation des cours de langue est une chance pour les migrants. Ici, un cours de français au centre de formation de Rothschild à Genève.

Primauté à la laïcité et à l'égalité des chances*

Les socialistes ont encore réglé un autre conflit de valeurs au chapitre traitant de l'école en donnant à la laïcité et à l'égalité des chances la priorité sur le respect des minorités. Ils ont tranché en faveur de l'interdiction du port de symboles religieux par le corps enseignant et des exceptions à la règle de l'école obligatoire, telles que la dispense de cours de natation. Ils se sont également engagés en faveur d'une prise de responsabilité de l'Etat dans la formation des imams.

L'assemblée a par ailleurs donné la tonalité de la campagne électorale, qui sera marquée par une lutte sans merci contre l'UDC. Si Moritz Leuenberger l'a fait à mots feutrés dans son allocution, Hans-Jürg Fehr a tiré à boulets rouges sur les démocrates du centre, «*intéressés par les problèmes et pas par les solutions*». L'UDC vit de la xénophobie et refuse toute politique d'intégration, dénonce le président du PS. Elle joue au pompier mais c'est un pyromane, qu'allume et attise l'in-

terdité à propos de tous les faits divers où sont impliqués des étrangers tout en niant qu'il y ait le moindre problème d'intégration et en s'opposant à toute mesure pour améliorer les choses.

Les délégués ont encore créé la surprise en décidant, par 82 voix contre 69, à l'instigation des Romands, des Bâlois et des femmes socialistes et contre l'avis de la direction du parti, de soutenir le référendum contre la 5e révision de l'AI. Pour le président Hans-Jürg Fehr, c'est une erreur politique, qui permettra à l'UDC de se profiler en stigmatisant les faux invalides. Le parti suisse laissera aux sections cantonales la responsabilité de s'engager. Les délégués ont enfin renouvelé sans surprise leur soutien à l'initiative pour une caisse unique dans l'assurance maladie.

D. S. MIÉVILLE, Muttenz
Le Temps du lundi 4 décembre 2006

* L'intertitre est ajoutée par la rédaction de Voix d'Exils

«LE RETOUR», un mot à apprivoiser

Lancez les mots «aide au retour» dans une discussion sur l'asile et observez... Les réactions sont immédiates et très contrastées: s'il y a un débat possible au sujet de l'aide, de sa forme et des montants attribués, le mot qui fâche vraiment, c'est le mot «RETOUR». Nous décortiquons ici le contenu réel de ce mot que les autorités fédérales ont élaboré pour les requérants d'asile qui doivent quitter la Suisse.

L'aide au retour existe en Suisse depuis presque dix ans. Elle a la chance et l'inconfort de se situer au carrefour des certitudes. Elle se concentre sur une réalité: le «RETOUR», qu'on le veuille ou non, fait partie de la problématique de l'asile.

Dans les faits, le Bureau de conseil en vue du retour (CVR) rencontre des personnes pour qui le retour est la meilleure option dans une configuration très individuelle: choix enthousiaste en raison d'un revirement de situation politique dans le pays d'origine, envie de mettre fin à une situation d'exil, désir de mieux se réaliser... ou simple manœuvre pour échapper à un renvoi forcé. Chaque mois, 130 requérants d'asile quittent la Suisse avec l'aide au retour. En 2005, ils étaient 1202 à prendre le chemin retour.

Concrètement, l'aide au retour a financé la réalisation de dizaines de projets individuels et permis à autant de personnes de reconstruire leur vie après un retour au pays. Les exemples ne manquent pas, de l'ouverture de petits commerces (magasin d'alimentation, cybercafé, salon de coiffure) à l'achat de bétail pour une exploitation agricole, en passant par la poursuite d'une formation ou la reprise d'études.

Nature de l'aide

Il est à rappeler que le CVR ne s'adresse qu'à des personnes volontaires. Et que des personnes admises provisoirement et des réfugiés statutaires font régulièrement la démarche du retour, sans aucune pression autre que leur désir. Il planifie le retour des intéressés et définit les mesures d'aide

Programmes d'aide au retour à l'étranger	
Nombre de départs depuis le début du programme au 30 août 2006	
Angola (depuis novembre 2002)	67
Arménie (depuis mai 2004)	55
Balkans: Serbie & Monténégro, Kosovo, Bosnie (depuis juillet 2003)	177
Irak (depuis juillet 2003)	385
Nigeria (depuis juillet 2005)	23
Afrique de l'Ouest: Guinée, Sierra Leone, Mali, Burkina Faso (depuis nov. 2005)	23
Maghreb: Algérie, Tunisie, Maroc, Libye et Mauritanie (depuis nov. 2005)	39
Géorgie (depuis janvier 2006)	16
Ethiopie (depuis juin 2006)	3

Source: ODM

au retour adéquates. En collaboration avec l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM) dont le siège est basé à Genève, des informations particulières (le coût du logement, la disponibilité d'un médicament, par exemple) peuvent être obtenues dans le pays d'origine pour permettre un retour sûr à tout requérant d'asile qui sollicite cette aide. Ainsi, une personne vulnérable (malade) sera accompagnée dans toutes ses démarches par des professionnels qui supervisent sa réinstallation dans sa région d'origine. L'aide au retour individuelle s'adresse aux personnes relevant du domaine de l'asile, sans distinction de nationalités. Les prestations offertes dans ce cadre comprennent: le conseil et l'organisation du retour, la prise en charge des frais de voyage, un forfait de base de 1'000 francs (suisses) par adulte (500 francs par enfant) et une aide individuelle complémentaire d'un montant pouvant atteindre 3'000 francs pour la mise en œuvre d'un projet de réintégration professionnelle ou sociale, lorsque le délai de départ est encore valable. Il est aussi possible, pour les malades, de bénéficier d'une aide individuelle pour motifs médicaux (achat de médicaments et prise en charge d'un traitement après le retour).

Programmes spécifiques

Depuis le 1er mars 2005, l'aide au retour peut être accordée depuis les

quatre centres d'enregistrement ou dans la zone de transit d'un aéroport suisse, qu'il s'agisse d'un départ volontaire ou imposé. L'ODM (Office fédéral des migrations), en accord avec l'OIM et la Direction suisse de développement et de coopération propose des programmes spécifiques à l'étranger. Les premiers programmes ont été mis en œuvre pour permettre le retour des requérants de Bosnie et du Kosovo, soit 50'000 personnes en tout. En plus des prestations individuelles d'aide au retour, les programmes spécifiques (lire le tableau) ont financé des projets d'aide structurelle sur place. Ceux-ci ont pour but l'amélioration des structures dans les pays d'origine et doivent bénéficier aux populations résidentes en général. Les projets peuvent concerner des domaines aussi divers que la reconstruction d'écoles, de structures médicales ou le soutien à l'emploi et à la formation.

Christiane TERRETTAZ
avec la documentation ODM

Quelques bénéficiaires témoignent

Certains requérants d'asile ont choisi de retourner au pays avec l'appui de l'Aide au retour. D'autres se sont sentis contraints de le faire. D'autre, enfin, ont refusé les propositions faites. Témoignages.



↑ M. Utiashvili reçoit chez lui en Géorgie le matériel professionnel acheté en Suisse.

Ilia UTIASHVILI est un Géorgien, un ex-requérant d'asile et un carrossier passionné. A l'issue de sa procédure d'asile, informé sur la possibilité de soumettre à l'Office fédéral des Migrations un projet de réintégration professionnelle dans le cadre du Programme de retour en Géorgie, il n'a pas hésité longtemps: ce serait un atelier de carrosserie, avec de l'outillage acheté en Suisse, qualité «made in Switzerland» oblige ! La préparation du retour a suivi son cours et M. Utiashvili a quitté la Suisse pour Tbilissi le 11 septembre dernier. L'aide au retour accordée par l'Office fédéral des Migrations a pris la forme d'une aide financière immédiate de 2'000 francs et de l'achat de l'outillage nécessaire au démarrage d'un atelier de carrosserie pour une valeur supplémentaire de 5'000 francs environ, frais d'expédition compris. Nous avons joint M. Utiashvili chez lui à Gurganii, où il s'affaire à lancer son entreprise, dans des locaux qu'il partage avec un associé. Sans hésiter, il nous a raconté

les circonstances de son retour: «Je n'ai pas rencontré de difficultés. Tout était en ordre, j'avais reçu une partie de l'argent que m'a alloué l'Aide au retour à mon départ de Suisse et l'autre moitié à mon arrivée en Géorgie.»

Commentant le fonctionnement de l'Aide au retour, M. Utiashvili affirme que «tout a été bien organisé par les bureaux suisses, ce qui m'a permis d'arriver dans mon pays sans aucun problème.»

La réalisation de son projet est en cours et il dit avoir bientôt fini l'installation de son garage, même si quelques outils font défaut. Il suffit de les acheter avec l'aide financière reçue sur place.

M. Utiashvili assure n'avoir aucun regret suite à sa décision de quitter la Suisse. Même s'il ne saurait préjuger «de l'avenir, vu la tension qui s'installe entre mon pays et la Russie. Ces derniers jours, les Géorgiens habitant la Russie ont été expulsés et ont tout perdu. Je me retrouve donc dans une conjoncture où

mes compatriotes reviennent et ne retrouvent ni travail ni logement dans notre pays.»

Une boulangerie à Luanda

Julietta Vanda Gouveia De Brito, originaire d'Angola, est arrivée en Suisse en novembre 2005 avec son fils de 10 ans. Sa demande d'asile a été rejetée dès le Centre d'enregistrement de Vallorbe. Sommée de quitter la Suisse dans un délai très court, elle n'a pas hésité longtemps à introduire une demande d'aide au retour. Pour elle, des séances d'explication avec les agents du Bureau d'aide au départ de la Croix-Rouge genevoise ont été fort utiles. Il fallait comprendre le fonctionnement du dispositif de l'aide et monter un projet fiable pour sa réinsertion en Angola. «J'ai opté pour un projet de boulangerie à Luanda (capitale de l'Angola) et la location d'une pièce d'habitation pour un mois, le temps de m'installer à mon propre compte. Je devrais réceptionner la somme accordée à mon projet dès mon arrivée à Luanda.» Toutefois, Mme De Brito pense que les candidats au retour, s'ils ne parlent pas une langue nationale suisse, ont de sérieuses difficultés pour comprendre tous les contours de l'Aide au retour. «Moi-même, j'ai failli commettre des erreurs», affirme-t-elle.

Rédaction genevoise,
jurassienne et valaisanne

Les services-conseils cantonaux en vue du retour

Fribourg

Bashkim Mazreku
Chantal Duruz
Croix-Rouge fribourgeoise
Division requérants d'asile
Conseils en vue du retour
Ch. Nicolas-de-Flue 20
Case postale 25
1705 Fribourg
026 425 41 63
026 425 41 66

Genève

Jacques de Preux
Katja Bisetti
Marie-Félix Nieto
Evelyne Capra
Croix-Rouge genevoise
Bureau d'aide au départ/immigration
Conseils en vue du retour
9, route des Acacias
022 304 04 70
022 304 04 79

Jura

Nathalie Marquis
Service de l'état civil et des habitants
Conseils en vue du retour
1, rue du 24 -Septembre
2800 Delémont
032 420 56 84
032 420 56 81

Neuchâtel

Béatrice Loetscher
Service des migrations
Office du séjour & de l'établissement
Bureau Conseil en vue du retour
Rue de Tivoli 28, CP 124
2003 Neuchâtel
032 889 43 08
032 889 98 23

Valais

Christiane Terrettaz
Conseils en vue du retour – CVR
Zone Industrielle N4
Le Botza
1963 Vétroz
027 345 39 06
027 345 39 01

Vaud

Thierry Charbonney
Herbert Bodenmann
Marija Corradini
Service de la Population
Service de conseils en vue du retour (CVR)
Av. de Beaulieu 25
1004 Lausanne
021 316 97 55
021 316 48 92
021 316 99 83
021 316 46 30

La Rédaction



↑ L'aide au retour a permis à ce jeune Guinéen d'être propriétaire de son taxi.

Brève

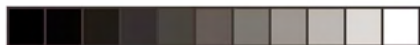


Réadmission des ressortissants afghans

La Suisse a conclu le 5 octobre dernier un accord avec l'Afghanistan et le Haut commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR).

L'Office fédéral des migrations (ODM) a, par ce biais, lancé un programme d'aide au retour en Afghanistan pour encourager le retour volontaire des requérants afghans et leur faciliter la réintégration professionnelle et sociale dans leur pays d'origine. Limité au 30 septembre 2008, ce programme s'adresse aux ressortissants afghans qui ont déposé une demande d'asile en suisse avant le 1er octobre 2006.

L'aide au retour prévoit un soutien de 2000 francs (suisse) par adulte et 1000 francs par mineur. Ces montants peuvent atteindre 3000 francs au maximum pour les personnes seules ou 6000 francs pour les couples et les familles qui soumettent un projet d'intégration dans leur pays. La Suisse a déjà signé 40 accords semblables avec 43 Etats.



Opportunité La voie de la formation

Avec un premier refus à sa demande d'asile, notre rédacteur Siaka Barro a obtenu un diplôme de management d'entreprise comme projet de retour dans son pays d'origine, le Burkina Faso. Il explique ici son cheminement.

Lundi 23 février 2004, muni de mon passeport, de quelques documents professionnels et de justice, j'ai quitté mon pays pour demander une protection provisoire à la Suisse, un pays que je connaissais bien. En effet, mon titre de représentant de la Chambre de Commerce Suisse Afrique Centrale et de l'Ouest, au Burkina Faso, m'avait permis d'y séjourner quelquefois. Convaincu de mes motifs d'asile, j'ai espéré durant treize mois, étant sûr d'obtenir une réponse positive. Tout demandeur d'asile souhaite un avenir meilleur avec l'obtention d'un permis B : la possibilité d'un regroupement familial, l'intégration dans la vie active en Suisse, voire la possibilité d'un digne retour dans son pays d'origine. Ma vision des choses s'est brisée ce jour du 10 janvier 2005, date à laquelle ma demande d'asile a été refusée.

L'heure du bilan

Que faire ? Devais-je encore espérer quelque chose en Suisse grâce à un recours bien formulé ? Avais-je encore ma place en Suisse ? Pourquoi les autorités n'ont-elles pas cru à ma demande d'asile ? Bref, tant de questions qui hantaient mon esprit, et auxquelles je ne trouvais pas de réponse. Entre mes désirs et l'impossibilité de les obtenir, j'ai fini par sombrer dans la dépression.

La Suisse, pour un demandeur d'asile, n'était pas celle que j'étais habitué à fréquenter lors de mes séjours dans les palaces, les dîners avec des ministres ou de hauts dignitaires de l'économie suisse, ni même comme dans le souvenir de mon voyage de noces, en juin 2003, entre Zurich, Berne et Genève. Le confort et les honneurs avaient laissé place à un statut précaire synonyme de misère.

Ma situation de requérant devenait de plus en plus insupportable. La réponse à mon recours tardait à venir, alors que

mon isolement me pesait de plus en plus et affectait mon état de santé. A quoi s'est ajouté le climat autour de l'asile, avec la campagne en vue des votations du 24 septembre, dont j'avais prévu le résultat un an déjà auparavant. Dans la sagesse africaine, on dit souvent : « Aide-toi, et le ciel t'aidera... » Ainsi naquirent en moi le courage et la volonté de prendre mon avenir en main.

L'aide au retour comme solution

Tous ces éléments ont été un des éléments clés de ma demande d'aide au retour, ajoutés à certains événements politiques dans mon pays, qui laissaient entrevoir une résolution possible de mes problèmes.

J'ai donc entrepris des démarches pour rentrer en position de force, avec un diplôme solide en poche.

L'Institut suisse pour la formation des chefs d'entreprise proposait un cours sur six mois pour un montant total de 10'000 francs. L'aide au retour a accepté d'en payer 3'000 francs, et le reste a été récolté grâce à un large mouvement de soutien.

Mon diplôme de management d'entreprise, obtenu en septembre, est un signe de remerciement à l'Etat suisse, aux Suisses et à la Fondation vaudoise pour l'accueil des requérants d'asile (Fareas), qui m'ont permis, malgré les difficultés rencontrées, de reprendre confiance en moi. En réponse aux nombreuses ques-



↑ Siaka Barro est se sent outillé pour une meilleure insertion professionnelle au Burkina Faso.

tions suscitées par ma décision, je répondrai qu'il est possible de retourner chez soi si l'on en a la volonté et que le dialogue avec son pays d'origine n'a pas été rompu. C'est ma modeste contribution à la construction de mon pays.

Siaka BARRO



Interview

Quelle aide au retour en 2007 ?

Grégoire Crettaz, Chef de section suppléant à l'Aide au retour de l'Office fédéral des migrations (ODM), à Berne, nous présente les perspectives des différents programmes de retour au pays des migrants, suite à la modification des lois sur l'asile et les étrangers.

La nouvelle loi sur l'asile a-t-elle des effets sur l'aide au retour ?

Non. Par contre, la Loi sur les étrangers (LEtr) permet maintenant l'accès à cette aide aux personnes victimes de traite d'êtres humains et les personnes exploitées, au sens de l'article 60 de ladite loi: «La Confédération peut autoriser l'étranger qui quitte la Suisse volontairement, et dans les délais prescrits, à bénéficier des programmes d'aide au retour et à la réintégration.» Un groupe de travail est en train de réfléchir sur les différentes catégories de personnes susceptibles de bénéficier de cette aide dès 2008. Je peux déjà vous ébaucher quelques profils: des étrangers âgés, des femmes en situation difficile, des travailleurs à très bas revenu...

L'aide au retour concerne-t-elle aussi les personnes touchées par des mesures de Non entrée en matière (NEM) ?

Les NEM peuvent bénéficier des prestations liées à l'aide au retour depuis le 1er avril 2006. Les requérants d'asile séjournant dans la zone de transit d'un aéroport ou encore dans un Centre d'enregistrement (CERA) ou un centre de transit de la Confédération peuvent demander et obtenir l'aide au retour en cas de départ volontaire ou imposé. L'aide comprend une assistance financière de 500 francs par adulte et 250 francs par mineur et l'aide au retour individuelle pour raisons médicales.

L'élargissement de l'aide au retour à ces différentes catégories corrobore-t-elle l'idée que la Suisse est en passe de se barricader et recevoir de moins en moins d'étrangers ?

Vu l'ampleur du phénomène migratoire, la Suisse a fait le choix de réagir avec justesse, en traitant les causes. L'aide au retour ne résume pas cette politique. L'Office fédéral des migrations agit aussi dans les pays de provenance des migrants. Des campagnes sont



↑ Grégoire Crettaz, Chef de section suppléant à l'ODM.

menées dans des pays comme le Cameroun, le Nigeria pour exposer les difficultés de séjour dans les pays développés comme la Suisse et les dangers de la migration irrégulière. La Direction de développement et de la coopération (DDC), l'Organisation internationale pour la migration (OIM) sont régulièrement consultées par l'ODM afin de mettre en œuvre ce programme de sensibilisation en direction des migrants potentiels.

Et à l'intérieur de la Suisse ?

L'ODM envisage aussi d'intensifier les contacts avec les communautés étrangères installées en Suisse dans l'optique d'avoir un meilleur dialogue sur la question du retour. Il est prévu de faire le même travail avec les Etats voisins membres de l'Union européenne. L'expertise suisse peut servir d'exemple pour l'Europe.

Comment se passera le dialogue avec les pays de provenance des requérants d'asile

avec les nouvelles formes de l'aide au retour ?

Les discussions vont toujours s'opérer par voie diplomatique ou par le travail sur le terrain d'une délégation de l'ODM. Nos discussions vont tourner, comme d'habitude, autour des questions liées à la délivrance des documents de voyage pour les candidats au retour. Les causes de migrations vont être abordées. Notre réponse se formule d'ores et déjà sous forme de projets d'aide structurelle et de formation. L'ODM a beaucoup agi dans ce sens dans les Balkans, au Sri Lanka (construction d'une dizaine d'école dans le nord) et en Afrique (projet de microcrédit en Guinée), par exemple. Il va falloir renforcer cet effort. Dans ce dernier pays, nous venons de lancer un nouveau projet pilote en collaboration avec les organisations non gouvernementales locales pour permettre aux jeunes de se former aux métiers du commerce et pour la gestion des ateliers d'artisans. Le projet vient d'être approuvé et va bientôt commencer.

Propos recueillis par la Rédaction.

Vaud / Perspective

Trouver un emploi, c'est possible !

La FAREAS aide les requérants à chercher du travail. Une nouvelle prestation suivie pour l'instant avec peu d'intérêt, malgré des résultats probants.

Il est 10 heures 05, Brigitte Trolliet ne veut plus attendre. Dans la petite salle mal éclairée de la Fareas au chemin des Aubépines, la conseillère «emploi» commence la séance. Une dizaine de personnes écoutent distraitement. Les quatre conseillères ne se ménagent pas pour éveiller leur intérêt afin de les intégrer dans le programme destiné à leur faire trouver du travail. Tout le monde écoute, mais personne ne pose de questions. Les conseillères proposent aux invités de suivre un cours soit le matin, soit l'après midi. Miracle, tout le monde s'inscrit, sauf deux personnes qui ne sont pas intéressées.

Ce nouveau service de la FAREAS, mis en place en juillet dernier, s'adresse en priorité aux personnes admises provisoirement au bénéfice d'un permis F, dont la Confédération et les cantons veulent améliorer l'intégration.

Dans cette formation, les conseillères expliquent la situation économique de la Suisse et donnent des informations sur le marché du travail. Elles aident les participants à faire un bilan de leurs compétences et à élaborer un projet. En outre, elles expliquent comment préparer un CV et une lettre de motivation. Des ateliers sont aussi organisés pour préparer les entretiens d'embauche. «Nous essayons d'aider les requérants à optimiser leurs possibilités, et les encourageons à intégrer le marché du travail en Suisse. Le résultat est jusqu'ici satisfaisant pour nous, et nous motive en tout cas à aller de l'avant», résument les conseillères.

Recherches actives

Said Mohamed, Somalien en Suisse depuis 1997, raconte : «Ce service m'a rafraîchi la mémoire et m'a apporté des informations utiles. C'est mieux que de rester à la maison sans travail. Auparavant, j'ai déjà travaillé comme temporaire, et j'aspire à trouver un emploi fixe qui me plaise. Mais malgré les changements



↑ Brigitte Trolliet, conseillère en emploi : «Nous essayons d'aider les requérants à optimiser leurs possibilités, et les encourageons à intégrer le marché du travail en Suisse.»

liés à l'emploi qui ont été annoncés pour les permis F, il reste difficile de trouver un travail en Suisse.»

Marie Yvette Longombe, du Congo, possède un permis N en Suisse depuis 2004. Elle avait les mêmes difficultés : «Ce service m'a fourni beaucoup d'informations et me pousse à chercher du travail. J'ai déjà participé pendant une année à un programme d'occupation dans le

secrétariat et la comptabilité, et j'ai tiré bénéfice de cette expérience, mais je n'avais encore jamais eu de véritable travail en Suisse.» Cette situation a maintenant changé, puisque deux semaines après son passage auprès du service «emploi», elle vient de trouver un vrai travail dans la vente.

Même épilogue heureux pour Uakil Baqi d'Afghanistan, âgé de 46 ans, en Suisse depuis 7 ans, qui a trouvé du travail comme ouvrier temporaire dans un chantier après avoir bénéficié du cursus emploi : «Je suis très satisfait d'avoir eu l'occasion de participer à ce programme, qui m'aidera dans ma carrière et dans mon intégration en Suisse, ainsi que pour obtenir un permis de séjour B.»

Commentaire

En enquêtant un peu auprès des permis F du canton de Vaud, on découvre que beaucoup de bénéficiaires de la Fareas ne savent rien au sujet de ce service «emploi», qui mériterait une meilleure publicité. Malheureusement, la nouvelle politique d'accueil de la Fareas fait que les personnes arrivées depuis plus de six mois ont de moins en moins de contacts avec les assistants sociaux qui pourraient les renseigner.

Certains réfugiés ont d'excellentes qualifications et donc de grands potentiels, mais ils n'ont pas de débouchés dans ce pays qui les a accueillis, partagé entre la volonté d'intégrer les admis provisoires et d'empêcher l'intégration des requérants déboutés.

Signe de cette ambivalence, la Fareas a créé un service très prometteur pour l'emploi, mais sans se donner les moyens d'informer les destinataires, avec des salles de cours peu accueillantes et manquant cruellement de moyens audio-visuels.

Hassan AL DJAHMI

Moudon

Une place de jeux reprend vie grâce à un requérant d'asile

Khalef Mouhamed Youcef, artiste autodidacte multiculturel, s'est inspiré du sourire des enfants pour peindre une immense fresque à la Place des Terreaux à Moudon.

Au rythme de la musique folklorique arabe, une jeune danseuse se déchaîne sur la Place des Terreaux de Moudon en ce 23 septembre. Des requérants d'asile de la formation cuisine de la Fareas, tout vêtus de blanc, proposent des plateaux d'amuse-gueules, pendant que des personnalités endimanchées sont plongées en pleine discussion. Partout des enfants à la bouche pleine courent de-ci et de-là, alors que la vedette du jour navigue entre entretiens, autographes et photos. Bien qu'à la veille du référendum sur l'asile, il ne s'agissait pas ce jour-là d'une campagne politique, mais de l'inauguration d'une vaste peinture murale dédiée aux enfants sur cette place de jeux autrefois un peu lugubre d'un quartier populaire de Moudon.

«Ce projet de peinture a été une expérience positive, car il a permis la cohabitation des Moudonois avec des requérants d'asile», explique Pierre Imhof, directeur de la Fareas, présent à la fête. En effet, pendant toute la réalisation de la fresque, un goûter était offert tous les jours aux enfants du quartier par l'association des Mamans de jour de Moudon.

Fête et pronostics

«C'est un travail honnête, un mur peint pour durer et qui donnera une bonne image au jardin», estime une visiteuse venue par curiosité contempler les lieux.

La fête bat son plein et les discussions s'échauffent à divers endroits en raison des pronostics liés aux votations du lendemain. Le syndic de Moudon rayonne dans son rôle de maître des lieux, accueillant les invités et répondant aux questions sur le contexte de la fête.

Quant à l'artiste, il est totalement accaparé par les enfants, dont il est devenu le héros. Il ne se plaint pas: «D'avril à septembre, j'ai bénéficié du soutien moral des enfants. Ils étaient présents à chacune de mes levées de pinceaux jusqu'à l'inauguration de ce jour», confie Youcef, dont le rêve est d'obtenir une bourse pour étudier le trompe l'œil à l'École de décors de théâtre de Genève.

Siaka



↑ Youcef. «J'ai bénéficié du soutien moral des enfants»

Bex



La police et le peuple face aux requérants

Le Groupe d'appui belfrain aux requérants d'asile (GAR) n'a pas été du tout surpris par la descente policière du 10 novembre, qui n'était pas une première à Bex. Interrogé quelques jours après les faits, Alberto Cherubini, président du GAR, souligne qu'il est «conscient qu'un trafic existe, mais plutôt étonné du moment de l'intervention», soit à deux semaines de la votation sur l'initiative communale demandant le rachat du centre d'hébergement pour d'autres fins que celle d'abriter les requérants.

«C'est un peu choquant en ce moment», dit-il. Mais cela n'empêche pas son groupe de mener des actions concrètes pour sensibiliser les habitants de cette commune. En vue de cette votation, le GAR a publié des affiches sur lesquelles on peut lire le slogan «Pas d'exclusion à Bex», ainsi qu'un tous-ménages avec des témoignages pour faire prendre conscience à la population qu'il ne faut pas s'en prendre à tous les requérants d'asile.

Cela n'aura pas été suffisant, puisque la population de Bex a finalement décidé à une courte majorité, dimanche 26 novembre, de voter contre le centre d'hébergement. La balle est maintenant dans le camp du canton, qui devra décider s'il veut vendre ce bâtiment à la commune.

Pidice EGUI



Valais / Analyse Exil, du vécu à la parole

Exil, un mot chargé de sens pour de milliers de personnes étrangères vivant en Suisse. Des souvenirs du pays d'origine à la vie quotidienne dans le pays d'accueil, ce mot de quatre lettres impulse et recouvre les ressentiments de ceux qui sont obligés de vivre loin de leur patrie. Deux exilés vivant en Suisse nous en parlent, à cœur ouvert.

Lorsque nous étions enfants, que nous ressentions de la joie grâce à une bonne nouvelle ou que nous pleurions sous le coup d'un chagrin, nous nous dirigions tout naturellement vers notre maison pour nous jeter dans les bras de nos parents. Nous avions un refuge pour vivre ces moments d'émotion. Mais que se passe-t-il quand cet endroit nous échappe et devient inaccessible? Naturellement, chacun de nous a une vision particulière de l'exil, résultat d'une histoire et d'une expérience très personnelles. Deux réfugiés ont accepté de livrer leur point de vue sur le sens qu'ils donnent à ce mot. La première personne que nous avons rencontrée est un vieil homme du Sri Lanka, Puthiyana-Velaqtham, titulaire d'un permis F.

Le mal du pays et le besoin de sécurité
Nous ne savions pas exactement où il habitait, mais nous avons tout de suite su que nous avions trouvé car une photo indienne décorait sa porte. Il nous a invité à l'intérieur et nous avons été projetés au Sri Lanka: les photos sur les murs, les livres, le programme TV qu'il était en train de regarder: tout parlait de sa patrie si éloignée et si proche.
Puthiyana: *«J'ai 65 ans et je suis parti de mon pays en 1989, il y a 16 ans. J'ai été confronté à plusieurs problèmes politiques sérieux et je ne pouvais pas rester là-bas plus longtemps. Je suis marié et j'ai une fille et deux fils. Mes deux fils ont quitté le Sri Lanka il y a environ 7 ans, mais ma fille et mon épouse y vivent toujours. Ma fille avait 12 ans quand je suis parti du pays; elle en a maintenant 28. Elle est en âge de se marier, mais elle refuse de le faire parce qu'elle veut que je sois auprès d'elle ce jour-là. J'aimerais rentrer chez moi pour y vivre paisiblement. J'aimerais revoir mon épouse et ma fille et les embrasser. Mais je ne peux pas le faire, parce que c'est très dangereux pour moi. Je ne peux même pas voyager en Inde pour les rencontrer parce que je n'ai pas de papiers ici. J'en ai perdu le sommeil pendant des jours. Je rêve toujours que je suis au Sri Lanka. Mes cauchemars aussi s'y déroulent: je suis par exemple en danger de mort à cause de mes problèmes politiques. J'ai perdu ma famille, mon épouse et ma fille bien-aimée; mon pays pour lequel j'avais tant de grands rêves et pour lequel j'aurais pu donner ma vie. D'un autre côté, j'ai sauvé mon existence, je vis en lieu sûr en toute sécurité. Comme vous le voyez, «exil»*



← M. Puthiyana, 16 ans d'exil en Suisse.

pour moi signifie «sécurité». Oui, je suis plein de douleur parce que je ne peux pas voir ma famille et mon pays. Mais d'un autre côté, je ne peux pas le faire parce que j'y perdrais ma vie. Pendant ces 16 dernières années, j'ai appris à vivre entre ces deux émotions différentes, le mal du pays et le besoin de sécurité.»

Nous avons aussi le droit de vivre dans ce monde!
SACAD Axmed, requérant d'asile somalien âgé de 36 ans et père de trois enfants réside depuis trois ans en Valais avec sa famille. Nous avons recueilli son témoignage et celui de son épouse: *«La patrie est considérée comme la mère et, pour chaque être humain, la rupture avec la terre de ses ancêtres est très difficile à supporter. On se sent pauvre et ignoré en exil, car on est éloigné de ses proches et amis. La guerre et ses dangers nous obligent à quitter notre mère patrie. Nous nous rendons en Europe pour retrouver paix et sécurité. Chez moi, j'étais chauffeur de bus et je travaillais du matin au soir pour nourrir ma famille, mais la plupart du temps, j'étais cambriolé par des voleurs armés. La guerre entre le*



↑ M. Sacad en compagnie de ses enfants.

gouvernement et les opposants limitait de plus en plus nos conditions de vie. Actuellement nous avons trouvé refuge en Suisse, mais nous nous retrouvons sans espoir et sans avenir depuis les votations du 24 septembre. C'est un coup terrible et lourd pour le cœur des réfugiés; nous nous sentons abandonnés et nos enfants sont choqués et en souci pour leur avenir. Nous sommes aussi des être humains et nous avons aussi le droit de vivre dans ce monde!» Un message qui sort des tripes.

B. TCHATO, R. ABDUL-AZIZ & A. GHANI GHYASI



Valais

Comment faire renaître la Somalie

Une jeune Organisation non gouvernementale (ONG) basée en Suisse tente d'apporter un début de réponse à cette grande cause de la Corne de l'Afrique.

La Somalie aujourd'hui c'est la guerre des clans, l'absence de structures étatiques, le chaos, la violence. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, des régions plus ou moins paisibles coexistent dans ce capharnaüm. C'est le cas de la ville de Galkayo. Une ONG a décidé d'y construire un orphelinat et un centre de formation. Le nom de ce projet est tout simplement «Renaissance». Une manière d'écrire une page heureuse et constructive dans l'histoire de cette région.

«Il faut savoir prendre des risques dans la vie. Il y a à Galkayo plus de 300 orphelins qui vivent dans des conditions désastreuses. Malgré la situation sur place, tant que nous pouvons compter sur une sécurité et une

stabilité minimale, nous nous lançons dans la construction d'un orphelinat.» déclare Khadra Abdulahi, responsable de la toute jeune ONG Opportunities for Progress through Knowledge and Know-how (OP2K), fondée en août 2006. La première pierre de l'orphelinat a été posée en novembre dernier. C'est un début, mais il reste à concrétiser toute la vision qui soutient le projet : après l'orphelinat viendra un centre de formation qui permettra aux jeunes d'apprendre divers métiers. Au terme de leur formation, les nouveaux menuisiers, peintres, maçons, électriciens, plombiers, serruriers, couvreurs ou couturiers seront en mesure de gagner leur vie et pourront participer à la reconstruction de leur pays. Khadra ne se voile pas la face pour autant : *«Nous surveillons la*

situation. Si la sécurité autour de Galkayo se dégrade, nous serons obligés de geler nos activités.»

OP2K veut mettre l'accent sur l'éducation et l'enfance, faisant le pari que si l'on sauve la force vive du pays, tous les espoirs pour l'avenir restent permis. C'est pourquoi l'encadrement offert à ces jeunes adultes, garçons et filles, doit être de haute tenue. OP2K veut le confier à des Somaliens vivant en Suisse et désireux de rentrer au pays. L'organisation leur offre une année de formation préalable en Suisse et un contrat de travail sur place pour les 4 années suivantes, à renouveler en cas de volonté réciproque.

La rédaction valaisanne

Appel

Vous envisagez de vous réinstaller en Somalie ?
waxaad rabtaa in aad dib ugu laabatid SOMALIYA ?

Vous envisagez de vous sentez interpellés par ce projet ?
waxaad dooneesaa in aad ka qeebqaaditid projektkaan ?

Votre langue maternelle est le Somali et vous avez de bonnes connaissances du français ?
Iuqadaada hooyo waa af somaali waxaana si fiican u fahmikartaa luqada fransiiska ?

Vous êtes femme ou homme adulte et possédez une bonne condition physique ?
waxaa tahay rag ama dumar oo caafimaad fiican leh ?

Vous avez un esprit d'initiative et êtes orienté vers les travaux manuels ?
waxaatahay qof furfuran oo ku fiican farsamada gacanta ?

OP2K se réjouit de vous rencontrer :
OP2K waxeey ku faraxsanyihiin in aay kula kulmaan :
Khadra Abdullahi/Presidente
OP2K
Opportunities for Progress through Knowledge and Know-How
150, Route de Ferney 1211 Geneva 2, Switzerland
Tel. : 022 791 64 54
Website: www.op2k.org



Neuchâtel

PROFORA BEJUNE renforce son offre de formation

Programme de formation pour requérants d'asile de Berne, Jura et Neuchâtel créé en 1999, PROFORA BEJUNE ne cesse de se développer et d'agrandir son offre au profit des migrants.

Son directeur, M. Marcel Pieren, explique qu'après une étude menée dans la partie francophone du canton de Berne, il est ressorti qu'il n'y avait que peu de cours destinés aux requérants d'asile dans les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. Une convention de collaboration entre les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel a été signée pour mettre sur pied des programmes de formation professionnelle destinés aux requérants dans les trois cantons. En 2002, le projet a pris la forme d'une association reconnue par la Confédération et les gouvernements de Berne, Jura et Neuchâtel, qui assurent également le financement de ses activités.

M. Pieren peut être satisfait du développement que PROFORA a connu. «*Nous avons commencé en 1999 avec 3 programmes qui offraient 36 places au total. À l'heure actuelle, nous avons une palette de 16 programmes avec 160 places et les demandes d'inscription sont toujours plus nombreuses que les places disponibles, ce qui nous oblige à refuser des candidats ou de les reporter aux cours suivants.*»

Large palette de formations

En plus des cours de français et d'informatique, le programme offre aux participants la possibilité de suivre des formations professionnelles dans les domaines de la santé, du bâtiment, de l'hôtellerie et de l'économie familiale. Les cours se déroulent dans différents endroits des trois cantons et sont donnés par des enseignants et formateurs professionnels.

En 2006, une offre complémentaire a été introduite. Présenté en deux niveaux, le cours de français permet d'acquérir des connaissances de base et d'améliorer les connaissances déjà acquises dans un objectif d'occupation, de formation ou d'un stage. Le cours d'informatique se compose également de deux niveaux qui permettent aux participants de se familiariser avec l'environnement informatique et de travailler de manière indépendante.

«*PROFORA BEJUNE*», précise M. Pieren, «*ne collabore qu'avec des écoles et des institutions déjà existantes, parce que nous n'avons pas voulu recréer des contenus ou des programmes, et nos partenaires sont suffisamment reconnus sur le marché du travail.*» Les quatre principaux

partenaires de PROFORA BEJUNE sont l'École de Soins Infirmiers du canton du Jura à Delémont, le Centre professionnel des métiers du bâtiment à Colombier (Neuchâtel), Hôtel & Gastro Formation suisse à Lonay (Vaud), et la société Perform Pro qui est spécialisée dans les formations en informatique, en plus des collaborations avec le site de Cernier «*Evologia*» (Nature et Culture).

Dans le domaine de la santé, un projet pilote de formation des auxiliaires de santé a été lancé en 2006. Il comporte deux phases de formation: 5 mois de théorie et 5 mois de stage dans un établissement.

Intégration sur le marché du travail

Au départ, les programmes de formation ne donnaient pas forcément un accès à l'emploi. Depuis 2004, des efforts sont faits pour que ces formations débouchent sur un travail. L'ordonnance fédérale du 1er avril 2006, destinée à favoriser l'intégration sur le marché du travail des personnes admises provisoirement (permis F), ouvre les portes dans cette direction.

Cela les met sur un pied d'égalité avec les réfugiés statutaires (permis B) en terme de recherches d'emploi et d'octroi d'autorisations de travail. Aussi est-il possible maintenant pour les détenteurs du permis B de participer aux programmes de PROFORA BEJUNE, ce qui n'était pas le cas jusque là.

«*Les demandes d'inscription sont examinées par PROFORA BEJUNE, et en fonction des connaissances du demandeur, l'école décide s'il pourra directement commencer une formation professionnelle ou s'il devra d'abord passer par un cours préparatoire*» explique M. Pieren.

Pour tout contact ou informations, visitez le site Web de: www.profora-bejune.ch

Dominique HUSNIYA

Remise de certificat à un requérant d'asile ayant suivi un cours en informatique.



Neuchâtel

L'Afrique chrétienne s'affiche à la PAC

Organisation au sein de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN), la PAC (Présence Afrique Chrétienne) a pour but premier de favoriser l'intégration des communautés chrétiennes africaines à Neuchâtel.



↑ Pasteur Mabongo dans son église.

«Rendre visibles les communautés immigrées africaines en se basant sur leurs points communs: l'accueil, le culte rythmé et le partage, telle est la contribution de la PAC pour favoriser une bonne intégration des immigrés africains.» explique le pasteur Daniel Mabongo, responsable de la PAC, vivant à Neuchâtel depuis plus de dix sept ans et originaire d'Afrique. Il base son analyse sur le fait que les Africains ne sont pas visibles lors des manifestations culturelles. C'est en s'y intéressant de près pour voir le rôle que peuvent jouer les communautés africaines qu'il a croisé différentes personnes dont des requérants d'asile, des étudiants et des Suisses d'origine africaine. Il s'est alors interrogé longuement sur ce qui pourrait être partagé entre ces différentes personnes et la société qui les accueille.

Lieu de partage

La PAC est donc née suite à cette réflexion. Elle est un espace d'accueil, de rapprochement, d'écoute et de partage, en liaison avec les institutions sociales et organismes humanitaires tels que: le Centre social protestant (CSP), CARITAS, l'Aumônerie des Etudiants, la Coordination Asile, le Bureau du Délégué aux étrangers dans le canton de Neuchâtel. En organisant un culte œcuménique une fois par mois, l'association rassemble toutes les confessions religieuses de cette communauté d'immigrés aux rythmes musicaux africains. «Il s'agit d'un grand

moment de rencontre et de partage qui permet de faire connaissance et d'assister moralement et matériellement ceux qui sont dans le besoin. L'entraide par le partage de la prière au rythme africain et échanges m'a paru l'outil adéquat», relève Daniel Mabongo. Il précise en outre que son organisation a pour principaux objectifs l'accueil de requérants d'asile, d'étudiants, de familles et de couples africains immigrés. L'organisation des cultes aux couleurs africaines est également une priorité.

Culture de l'intégration

Grâce aux différentes actions de la PAC et à la politique d'intégration neuchâteloise qui est très active, beaucoup de requérants d'asile, en particulier ceux qui étaient hier en situation de détresse, sont aujourd'hui des personnes bien intégrées et participent significativement à l'économie de ce canton.

Le pasteur Mabongo s'inquiète de voir l'action de son organisation s'amenuiser avec l'application de la nouvelle Loi sur l'asile (LAsi). Pour lui, la LAsi est très restrictive sur les conditions d'accueil des personnes en quête d'une protection en Suisse. La lutte contre les abus prônée par les partisans de ce durcissement de la loi risque d'emporter dans son sillage des personnes ayant vraiment besoin de protection.

Se basant sur la parole de l'évangile, «Si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire?», le pasteur Mabongo fustige cette nouvelle loi et rappelle à tous qu'il ne faut jamais fermer la porte à l'étranger vulnérable qui vient frapper.

La PAC ambitionne d'inculquer à ses membres d'aller au-delà de ce geste humain: porter secours à ses proches (membres de la famille, amis). Elle veut faire entrer dans les habitudes de ses membres l'attitude chrétienne qui consiste à protéger l'étranger qui vient à notre rencontre.

Guillaume SEAP

Neuchâtel

L'intégration des plus jeunes passe aussi par la nature.

Du 16 au 20 octobre 2006 a été organisé à Vaumarcus un camp d'intégration pour les enfants des requérants d'asile du canton de Neuchâtel.

Pendant cinq jours, grâce au soutien du Service des migrations (SMIG), 31 mineurs âgés de 7 à 12 ans accompagnés par 8 adultes ont pu découvrir leur canton d'accueil dans sa splendeur naturelle, brisant de ce fait la monotonie du quotidien. Le cadre de cette sortie ne devait rien au hasard: Vaumarcus est surtout connu pour son château, son cadre idyllique, ses sites séculaires et son paysage verdoyant qui incite au recueillement et aux randonnées. La troupe des enfants a eu droit à une quantité impressionnante d'activités: randonnées, visite du château de Grandson, parcours didactique, balade dans la forêt, animation théâtrale, jeux d'équipe, jeux de société, réalisation d'une bande dessinée. Ce n'est donc guère une surprise si, à peine revenus de ce camp d'intégration, les enfants croisaient déjà les doigts pour qu'arrive très vite la quatrième édition.

Théophile KENMOGNE

↓ Pour les enfants, souvent, le bonheur est dans le pré.





Jura

Rude est le chemin des études quand on est requérant...



↑ Devant le Lycée cantonal, André s'informe et s'interroge.

Certains requérants d'asile mettent à profit le temps passé en Suisse pour essayer de reprendre des études. Mais de nombreuses embûches d'ordre administratif et financier compliquent passablement cette démarche dans le Jura, un canton qui ne dispose pas d'université.

Ismail a commencé des études supérieures en Tunisie avant de prendre la fuite. En Suisse, il s'est inscrit à la Faculté des Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, niveau licence. Il ne peut bénéficier d'aucune aide financière, ni du canton, ni de l'Office des migrations. Une personne au bénéfice d'un permis N ou F ne peut pas, du moins dans le Jura, bénéficier d'une bourse d'étude. Ismail «se débrouille» à Neuchâtel. Des amis lui offrent un gîte. Il en dresse un constat sombre : «En Suisse, le statut de requérant d'asile, en attente de régularisation et désireux de poursuivre des études, reste un obstacle pour une intégration complète, active et productive. En d'autres termes, cette situation exceptionnelle d'une durée indéterminée bloque tout projet d'études. Celles-ci coûtent

cher. Faute de moyens financiers suffisants, je rame.»

Objectif EPFL

André, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), est arrivé en Suisse en 2000 à l'âge de 15 ans, en tant que mineur non accompagné. Dès son installation dans le Jura, il n'avait qu'une idée en tête : suivre une formation et acquérir une qualification. Il se souvient encore de ses débuts : «Avec l'aide de l'Association jurassienne d'accueil des demandeurs d'asile (AJADA), j'ai pu m'inscrire à l'Ecole de culture générale de Delémont où j'ai fait une année d'étude. Comme l'Ecole de culture générale ne me permettait pas d'intégrer une université mais juste une haute école, j'ai dû changer d'éta-

blissement. J'ai pris une inscription au Lycée cantonal à Porrentruy en 2002.»

André ne regrette pas du tout cette nouvelle orientation. Après trois ans d'études au lycée, il a décroché une maturité fédérale qui lui a permis d'être accepté à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

«Pour moi, l'école n'est pas seulement un endroit où je peux apprendre et ainsi assurer mon avenir, c'est aussi un lieu d'intégration. Je me suis fait de nouveaux amis» déclare André.

Le secret d'André

Le futur polytechnicien est conscient du fait que son parcours est loin d'être ordinaire. Il réalise néanmoins que les raisons de sa percée dans ce haut lieu du savoir qu'est l'EPFL reposent sur son abnégation à frapper aux portes :

«Malgré tous les problèmes liés à mon dossier et à mon statut de requérant d'asile, j'ai eu de bonnes personnes pour me conseiller, me soutenir et m'aider à trouver des solutions», explique-t-il.

Après plus de quatre années passées dans le canton du Jura, la séparation n'a pas été facile pour André qui commençait à apprécier le rythme de vie à Porrentruy. «Grâce à l'école et au football, j'avais pu tisser de solides liens d'amitié. J'avais réussi à me faire une nouvelle vie et une fois de plus je devais à nouveau l'abandonner pour partir très loin de chez moi.»

Et la distance qui sépare sa ville d'adoption (Porrentruy) de Lausanne, a été, au début de ses études, un véritable chemin de croix qui nécessitait un énorme investissement en temps, en énergie et en patience, d'autant plus qu'il a fallu attendre des mois pour trouver un appartement dans le canton de Vaud.

Le cursus d'André est assez rare. Dans son cas, c'est l'institution d'accueil qui prend à sa charge les coûts liés à ses études. Nous lui disons : «Bon vent !»

Kudzo FEKPEY



Jura / Témoignage

Quand la politesse est contre-productive

Sur la terre, de nombreuses sociétés ont un sens aigu de l'hospitalité, hospitalité dont bénéficient le plus souvent les étrangers. Cependant, force est de constater que certains membres de ces sociétés portent aussi en leur sein une méfiance et une peur instinctive vis-à-vis de ce qui leur est inconnu. Et cette prise de position face à l'étranger les conduit parfois à l'intolérance, à la xénophobie voire au racisme. Qu'on en juge!

Un jour, au mois d'août de l'été dernier, alors que le soleil estival tapait d'aplomb, je m'étais réfugié à l'ombre d'un pommier planté à environ trois mètres de l'arrêt de bus du centre de premier accueil de Belfond (Jura). Les yeux rivés sur ma montre, je calculais combien de minutes me restaient avant l'arrivée du car postal qui devait me conduire à la gare de Saignelégier. Soudain, je fus surpris par un molosse et son propriétaire qui surgirent juste derrière moi. Le propriétaire, un homme d'une septantaine d'années, écarta de ses mains les arbustes et m'apostropha: «*Voyez-vous cette borne? Vous êtes dans une propriété privée: retirez-vous d'ici!*» En fait, je me tenais debout à cinquante centimètres environ de la borne en question. J'ai dû alors retourner sous l'accablant soleil pour attendre l'arrivée de mon bus...

Regard dédaigneux

Un autre jour, je voulais téléphoner dans l'une des deux cabines publiques qui jouxtent l'office des postes de Porrentruy. Les deux cabines étant occupées, je m'assis à côté d'une dame sur un banc public en face des téléphones. Je saluai la dame, mais elle ne me répondit pas. Je répétai: «*Bonjour Madame!*» en haussant ma voix, croyant qu'elle ne m'avait pas entendu. Sans me répondre, la dame me jeta un regard dédaigneux. Elle se leva, avança un peu et resta debout. Au même moment, une cabine se libéra et j'y entrai. Le téléphone de mon interlocuteur sonnait occupé, je retournai sur mon siège pour attendre un instant. Je vis alors la dame, qui s'était rassise, se lever de nouveau et se mettre à l'écart... Ma mésaventure ne s'arrêta pas là. Sur un pont, toujours à Porrentruy, une autre dame

et moi marchions côte-à-côte. Je lui adressai mes salutations. Elle s'arrêta brusquement, dressa sa main droite devant elle, sans me répondre. Elle voulait sans doute m'éloigner par ce geste. Je lui demandai pourquoi elle ne daignait pas me répondre. Elle me répliqua qu'elle n'avait que faire de mes salutations.

Même si la méfiance à l'égard de l'autre est ancrée dans la nature humaine, tous ces comportements à mon égard frisent tout simplement l'intolérance et le racisme. Cela m'a amené à penser à la couleur de ma peau, ma peau noire qui joua sans doute un rôle prépondérant lors de mes mésaventures.

Kudzo FEKPEY

Le Centre d'Animation et de Formation pour Femmes migrantes CAFF

Centre Phénix
Rue des Tanneurs 3
2900 Porrentruy
02.466.39.87
caff-ju@bluewin.ch
www.caff-ju.ch

Le CAFF reçoit le prix «Un pas vers l'égalité»

Le 6 septembre 2006, le Centre d'animation et de formation pour femmes migrantes (CAFF) du canton du Jura s'est vu décerner par la Présidente du Gouvernement jurassien, Madame Elizabeth Baume Schneider, le prix «Un pas vers l'égalité».

Cet après-midi-là, une atmosphère de fête s'est répandue dans les locaux du CAFF à Porrentruy. Après la partie officielle, marquée par la présence de plusieurs personnalités cantonales, des spécialités culinaires préparées par les participantes du CAFF ont été présentées et dégustées. Alors que les adultes partageaient cette collation, les enfants profitaient de leur côté de ce moment de rencontre: une conteuse a sorti de son grand sac magique quelques histoires qu'ils ont écoutées avec attention.

Après une année et demie de fonctionnement, le CAFF reçoit ce prix comme une véritable reconnaissance de la part du gouvernement jurassien. Jusque là, le Jura était le dernier canton romand à ne pas avoir ce type de structure. Il est important de se soucier de la situation des femmes migrantes résidant en Suisse. Cette minorité est souvent ignorée dans les sociétés d'accueil. L'objectif visé par le CAFF est de permettre à ce public d'acquérir les connaissances nécessaires afin de faire jouer le principe de l'égalité des chances pour ces femmes.



↑ Le CAFF reçoit ce prix comme une véritable reconnaissance

La rédaction jurassienne



Genève

Fêtes de quartiers : belles introductions à la vie genevoise

Depuis trois ans les fêtes de quartier s'ouvrent de plus en plus aux étrangers, notamment aux requérants d'asile. Ces derniers prennent à bras-le-corps l'organisation des festivités.

Une fête populaire dans le quartier ou dans le village, ça change l'ambiance. Hommes et femmes arpentent les rues dans leurs vêtements des grands jours, colorés. Ces jours de fête permettent aussi de vérifier que Genève est réellement une ville-canton à l'allure internationale, car plusieurs cultures venues de différents continents se mêlent et s'offrent aux publics. Cette année, l'occasion nous a été donnée de constater cet état de fait à Saint-Jean, à la Jonction, dans les communes de Vernier et d'Anières. Dans ces différents endroits, le décor est plus ou moins le même : rues interdites à la circulation automobile, des orchestres ou fanfares qui exécutent des airs plus ou moins connus, des stands qui proposent des appareils électroniques, des habits et des petits objets artisanaux, des jeux et, surtout, des plats cuisinés qui répandent dans l'atmosphère leurs odeurs. Là, on trouve inévitablement un mélange de couleurs dans les assiettes et sur les visages des individus qui s'activent pour servir les clients. Après quelques questions d'usage, on se rend compte qu'une bonne frange de «souriants serveurs» sont des requérants d'asile.

La cuisine, une vitrine

Le rôle que jouent les requérants d'asile dans les fêtes de quartiers est de plus en plus remarquable. Ils préparent des spécialités de leurs pays qu'ils mettent en vente à côté des mets suisses. Les clients peuvent déguster un plat de mafé, une spécialité sénégalaise, ou du ndolé (Cameroun) ou encore du dolme piaz (Iran) tout en humant le parfum des fromages suisses. Ce brassage culinaire est possible grâce à la bonne volonté de plus en plus de jeunes demandeurs d'asile qui ont soif de faire connaître leur culture d'origine. Depuis trois ans, dans la commune de Vernier, les requérants d'asile s'illustrent dans ces fêtes qu'organisent diverses associations qui collaborent avec l'Aide aux requérants d'asile (ARA) de l'Hospice général. «C'est un événement qui peut être considéré comme une fête et un marché, en même temps. La participation des requérants d'asile est remarquable. L'ARA met à la disposition des requérants d'asile un

petit budget pour l'achat des ingrédients», explique Tzeggai Tesfaldet, assistant social au foyer des Tattes (Vernier). En mai dernier, plusieurs nationalités se sont illustrées : Camerounais, Congolais, Georgiens, Erythréens et Sri Lankais ont régalaé le public en présentant les meilleures recettes de leur pays respectif.

Prise de responsabilité à Saint-Jean

«On a toujours eu la confiance de la ville de Genève qui met à notre disposition la buvette centrale. Nous y préparons des repas pour le staff, cela peut représenter deux cents à trois cents plats à chaque fête.», déclare Antonia Loria, assistante sociale au quartier de Saint-Jean. Elle travaille depuis trois ans avec une vingtaine de requérants qui participent régulièrement aux fêtes de ce quartier de Genève. La convivialité, les contacts, les échanges qui se produisent lors de ces fêtes favorisent le sentiment d'intégration des requérants d'asile et permet à la population genevoise de dialoguer en toute décontraction avec les migrants. «Ces rencontres festives permettent à cette catégorie d'étrangers de se faire connaître et d'exposer leur culture dans sa facette la plus agréable, souligne Tzeggai Tesfaldet. En outre, le requérant d'asile apprend davantage de choses sur la vie quotidienne en Suisse et prend goût à la prise d'initiative dans l'accomplissement des travaux collectifs.» La prochaine édition de la fête du quartier de Saint-Jean verra les requérants d'asile aller directement au contact des autorités de la ville pour des négociations liées à l'organisation de l'événement. «C'est le but recherché, mais pour le moment, ils ont encore besoin de notre coup



↑ Les étrangers sont souvent fiers de montrer leurs cultures comme ici à la fête des Tattes en août 2005.

de pouce», précise Antonia Loria. Celle-ci nous informe aussi que l'Hospice général, pour des raisons budgétaires, ne soutiendra plus à l'avenir cette activité. Toutefois l'impact de la participation des requérants d'asile dans les fêtes de quartier est bien perçu. L'imagination de ces derniers et de ceux qui les encadrent devrait normalement permettre une belle continuation.

Andy MACK



Genève

Père, présentez votre acte de mariage!

Les enfants nés des couples de requérants d'asile non officiellement mariés portent le patronyme de leur mère. La rigueur de la loi blesse l'orgueil des pères qui crient au complot.

Un enfant qui naît dans un couple de requérants d'asile est une source d'immense joie pour les parents, d'autant plus que le nouveau-né est, pour la plupart de ces parents, la promesse d'une nouvelle vie loin des troubles du pays d'origine. L'image d'Épinal s'effrite quand les géniteurs sont confrontés aux procédures administratives dans le cadre de l'enregistrement des naissances.

«Mon enfant ne porte pas mon nom sur l'acte de naissance. C'est inadmissible!» «On vole l'identité de mon enfant!». Ce sont là des cris d'orfraie que poussent souvent les pères désemparés qui découvrent sur l'acte de naissance l'absence de leur patronyme devant le prénom du bébé qu'ils ont bien contribué à mettre au monde. Ils sont carrément au bord de l'hystérie quand les fonctionnaires de l'état civil leur expliquent qu'ils ne sont pas légalement mariés avec la mère de leur enfant.

L'enjeu: l'autorité parentale

Venant des régions rurales de pays où le système d'enregistrement civil des naissances est encore rudimentaire, les requérants d'asile concernés sont peu habitués aux rigueurs du système suisse qui établit la filiation de l'enfant vis-à-vis des ses parents de manière très stricte. À l'égard de la mère, le rapport de filiation résulte de la naissance ou de l'adoption. À l'égard du père, le rapport de filiation est établi par son mariage avec la mère, par reconnaissance ou par jugement. La filiation déploie, notamment, des effets en ce qui concerne l'obligation d'entretien des père et mère, l'autorité parentale (comprenant les mesures de protection de l'enfant), l'administration, l'utilisation et la protection des biens de l'enfant (percevoir l'allocation familiale).

Cette filiation dûment consignée dans l'acte de naissance confère aux géniteurs l'autorité parentale. Celle-ci est le pouvoir légal qu'ont les parents de prendre les décisions nécessaires pour l'enfant mineur. Elle est exercée jusqu'à la majorité de l'enfant. L'autorité parentale étant une conséquence juridique du rapport de filiation, elle ne peut être exercée que par les parents. Les parents mariés l'exercent en commun. Si les parents ne sont pas mariés, l'autorité parentale appartient à la mère, selon le Code civil suisse. Cette vérité juridique n'est pas celle des pères qui se plaignent. Mariés,

au regard de la loi de leur pays d'origine (mariage coutumier), ce statut n'est plus reconnu en Suisse car aucun acte administratif n'atteste le mariage invoqué. Souvent, ils l'apprennent à l'occasion d'une naissance, quand il faut se présenter à l'Etat civil avec tous les documents requis.

Procédure de rattrapage

«Les requérants d'asile peuvent bénéficier d'une autre procédure pour établir leur filiation», précise Pascal Braun, fonctionnaire à la direction de l'Office d'état civil de Genève.

Le requérant «lésé» a donc la possibilité de faire un recours «facilité» de reconnaissance pour faire constater son droit de père. Par conséquent, il doit effectuer des démarches dans son pays d'origine au moyen d'une lettre recommandée. S'il ne reçoit pas de réponse en l'espace d'un mois, l'envoi d'un deuxième courrier est nécessaire. Toutes ces missives doivent être datées et recommandées, les copies et preuves de recommandation fournies à l'Office de l'état civil. S'il n'y a toujours pas de réponse, à la suite d'un accord avec l'intéressé, l'Office d'état civil demande à l'Office des migrations les documents déposés par le requérant d'asile lors de son audition. Si sa déclaration ne correspond pas aux informations contenues dans son dossier, au bout de trois mois, on établit l'acte de naissance de l'enfant. Celui-ci ne portera que le nom de la mère car le père est considéré comme officiellement inexistant.

Contacts incertains

Certains requérants d'asile, las d'attendre une improbable correspondance de l'administration de leur pays d'origine abandonnent, dégoûtés. D'autres trouvent inadmissible de s'adresser aux autorités qui les ont persécutés pour obtenir des papiers exigés par l'Etat civil genevois. Mulumba, un Congolais de Kinshasa dont la femme a eu un bébé l'année dernière à Genève nous confie son amertume: «Par rapport à notre situation, il est difficile qu'on puisse obtenir des papiers dans notre pays. Ce



n'est pas normal qu'on puisse nous en exiger pour établir un acte de naissance pour notre enfant». Cette plainte, ils sont des dizaines de pères «outrés» à l'exprimer.

Andy MACK

Documents requis de la part d'un couple de requérants d'asile pour l'enregistrement d'une naissance:

- Acte de naissance complet avec filiation
- Attestation de l'état civil actuel
- Permis de séjour ou attestation de domicile (ces 3 premiers documents doivent être datés de moins de 6 mois)
- Pièce d'identité valable.

Tous les documents demandés doivent être des originaux. Pour de plus d'amples informations, le Service des naissances de Genève peut vous renseigner au 022 418 66 61/67.

Suisse-Brève

Les demandes d'asile ont augmenté de 19,2% en octobre 2006

BERNE – Les demandes d'asile ont augmenté de 19,2% en octobre 2006. 1230 requêtes ont été déposées, soit 198 de plus qu'en septembre. Le total cumulé sur les dix premiers mois de l'année (8709) est également supérieur à celui de la même période en 2005. Avec 304 demandes, l'Erythrée continue d'occuper la première place des pays de provenance des requérants. La hausse enregistrée (+196) pourrait être due à la décision publiée au printemps par la Commission suisse de recours en matière d'asile demandant d'accorder en général l'asile aux déserteurs et objecteurs de conscience érythréens, a indiqué l'Office fédéral des migrations (ODM).

La Serbie arrive en deuxième position avec 140 requêtes devant l'Irak (117). Pour ce dernier Etat, la hausse des demandes serait liée aux troubles qui sévissent au centre ainsi qu'au sud du pays et provoquent un désespoir généralisé, incitant toujours plus de Kurdes du Nord à demander l'asile en Europe. L'effectif des personnes en procédure d'asile, en phase de renvoi ou admises à titre provisoire s'établit ainsi à 45'311 (+83) à fin octobre 2006. A la même date, 8465 personnes figuraient dans la phase d'exécution du renvoi et 5899 faisaient l'objet d'une démarche visant à leur procurer des papiers d'identité. Côté cas traités, 812 décisions ont été rendues en première instance en octobre, soit 8 de moins que le mois précédent. L'asile a été octroyé à 190 personnes, dont 60 Erythréens, 40 Turcs et 23 Togolais. Le nombre de dossiers en suspens en première instance a augmenté de 492 pour s'établir à 4829. Par rapport à octobre 2005, la réduction du nombre de dossiers en suspens est de 418 (-8%).

Source: Swissinfo

Fribourg

La Suisse est-elle encore une terre d'accueil ?

Le résultat des votations du 24 septembre qui approuve le durcissement des lois sur l'asile est vécu comme un cauchemar par de nombreux requérants d'asile. Dans le canton de Fribourg, le sujet est encore chaud dans les discussions. Dissertant sur les causes et les conséquences de cette décision populaire et inquiets sur leur sort, quelques migrants et une Suissesse ont accepté de livrer leur commentaire à la rédaction fribourgeoise de Voix d'Exils.

Bafodé, un requérant d'asile de 23 ans originaire de Sierra Leone et vivant à Fribourg depuis 6 ans avoue s'être attendu à une adoption massive de la nouvelle Loi sur l'asile « car la campagne menée en faveur d'un durcissement de la loi était très prédominante. »

Cihan, jeune Kurde de 29 ans et arrivé en Suisse en pleine campagne référendaire a déclaré : « Ces nouvelles lois n'ont pas un caractère humanitaire et je pense qu'elles ne correspondent pas à la culture Suisse. Si par crainte ou par peur le peuple suisse a décidé de modifier ces lois, nous le devons en premier lieu aux milieux politiques, responsables de cette montée en puissance des craintes ressenties. »

Aslan-Tayfun, Turc de 18 ans, a une analyse plus globale : « Je ne pense pas que ces résultats sont dus au fait qu'un certain nombre de migrants soient ou ne soient pas de bons requérants, mais que ces lois correspondent à un signe d'une Europe qui des dirige vers une approche restrictive de l'accueil des personnes étrangères. »

Isabelle, une Suissesse de 24 ans sensible aux questions migratoire, abonde dans le même sens que les requérants d'asile interrogés. « C'est une véritable catastrophe. Ce n'est pas avec de pareilles décisions que l'on règlera les problèmes liés à l'immigration. Il est vrai par contre que le taux élevé en faveur du oui (2/3) montre un réel malaise de la population suisse envers les étrangers. »

Harris, Kosovar âgé de 19 ans et détenteur d'un permis B laisse percer sa colère : « La Suisse fait encore une fois preuve d'un traitement inégal envers les personnes étrangères qui ont réellement besoin d'elle. Et ce genre de situation me dégoûte. »

Son compatriote Bashkim, 45 ans et détenteur d'un permis C, constate tout simplement que « c'est le résultat d'une politique offensive et

agressive contre les demandeurs d'asile et les étrangers. »

Raison ou émotion ?

Nos « débatteurs » ont donné leurs avis sur le niveau de maîtrise des problèmes migratoires par les Suisses. Connaissent-ils suffisamment le sujet et les raisons des modifications soumises à leur appréciation ?

Pour Bafodé, il n'y a pas de doute : « Les Suisses ont une idée précise des modifications proposées le 24 septembre dernier et je trouve dommage que l'on mette tous les migrants dans le même sac. »

Cihan, sceptique, affirme : « Lors de la manifestation du 9 septembre à Fribourg, une vieille dame avait dit « pas 2 x NON » mais 1 million de NON. Le sentiment du peuple suisse ne correspond pas à tout prix au résultat obtenu, car je ne peux pas imaginer qu'il puisse souhaiter autant de difficultés aux autres. »

Aslan-Tayfun a un avis philosophique : « Je ne pense pas que les personnes aient suffisamment été informées, car seulement un côté de la médaille a été montré par ceux qui voulaient absolument que le texte soumis au vote entre en vigueur. Souvent, on réagit aux discours des autres et l'idée que l'on se fait ne correspond pas vraiment à notre opinion. Très souvent, les paroles des autres sont exprimées avec une conviction et un dynamisme exagérés et ces paroles nous touchent fortement et nous finissons par les croire. »

Isabelle observe que les étrangers, en règle générale, sont vus sous le prisme déformant des préjugés par ses compatriotes. Ainsi, « la plupart des Suisses se contentent des histoires à scandale dévoilées dans les journaux sans rechercher le pourquoi du comment et ne connaissent pas les situations difficiles de vie des migrants. Si l'on gratte un petit peu, on constate que beaucoup de ceux-ci sont d'honnêtes personnes qui passent inaperçues dans la foule et dans la vie de tous les jours. »

Contre qui durcit-on la loi ?

La discussion avec nos six interlocuteurs a par la suite tourné autour du bien-fondé de ce durcissement. Est-il nécessaire de durcir des lois alors même que la Suisse enregistre mois après mois une diminution du nombre de demandes d'asile ?

Pour Bashkim, « le durcissement de ces lois est une décision politico-administrative qui ne correspond pas du tout aux réalités, car le nombre



de demandeurs d'asile ne dépend pas de ces mesures administratives, mais d'événements extérieurs à la Suisse.»

Harris, lui, se met dans la peau d'un économiste-démographe : « Cette modification de la loi sur l'asile ne sert à pas grand chose. Que fera la Suisse quand tous les étrangers auront quitté ce beau pays ? Pas d'étrangers signifie aussi pas de main-d'œuvre. »

Aslan-Tayfun pense que « ce n'est pas vraiment nécessaire de prendre cette direction et de durcir les lois pour choisir le bon ou le moins bon requérant, mais il est possible avec les textes existants de déterminer qui a droit à un accueil en Suisse dans le cadre de l'asile ou de l'emploi. »

Subtil, Cihan remarque « qu'au lieu de voir si des lois sont utiles, il faut plutôt se demander à qui elles servent ! »

Isabelle conclut la réflexion sur ce point en observant : « Je ne pense pas que les résultats des votations du 24 septembre vont nous éloigner les uns des autres et faire monter des sentiments d'incompréhension, de méfiance et de rage. Toutefois, c'est une bombe à retardement. »

L'image de la Suisse

Au soir du 24 septembre, plusieurs médias européens et internationaux ont présenté la Suisse comme un pays qui subit en ce moment une

forte poussée xénophobe. Qu'en pensent nos interlocuteurs ?

Pour Bafodé, la Suisse fait peur : « Je ne pourrais rien prévoir de réjouissant pour la suite en ne sachant pas vraiment ce qui m'attend personnellement. »

Harris prédit « un risque de plus en plus grand de confrontation et d'incompréhension entre la population suisse et étrangère. »

Isabelle renchérit : « Je constate toujours un peu

plus de tristesse ou d'angoisse dans la rue et dans les journaux. Et tout ça, c'est révoltant. » Bashkim conclut : « Ces nouvelles loi (Asile et Etrangers) vont empêcher une bonne intégration dans le pays d'accueil. Les migrants se sentent de plus en plus frustrés et ils ont peur de l'application pratique de ces modifications. »

Demir SELMA

Suisse-Brève

Prix «Courrier» des droits humains pour une militante



Françoise Kopf a reçu le Prix «Courrier» des droits humains pour son engagement en faveur des requérants d'asile. Cette Valaisanne installée à Soleure se bat avec son association IGA SOS Racisme pour améliorer les conditions de vie des requérants.

A plusieurs reprises, Françoise Kopf a reçu des menaces de mort en rapport avec son activité de militante, indique «Le Courrier» dans un communiqué. Ces menaces montrent qu'en Suisse aussi les militants pour le respect des droits humains s'exposent souvent à des risques, relève «Le Courrier».

Cette récompense décernée tous les deux ans depuis 1986 par le quotidien genevois est dotée de 1000 francs. Une somme avant tout «symbolique», selon «Le Courrier».

Carte postale de Tunisie

Carte postale
de mon pays

La Tunisie, avec sa capitale Tunis et ses stations balnéaires, Tabarka, Hammamet, Sousse et Djerba, est mondialement connue. Elle est située au nord de l'Afrique, dans le Maghreb et a une superficie de 163'610 km². Les pays limitrophes sont l'Algérie (ouest) et la Libye (sud). Au nord et à l'est, elle est bordée par la mer Méditerranée. La Tunisie est un pays peuplé de plus de 10 millions d'habitants qui parlent arabe et français. La colonisation française a commencé en 1881 et a pris fin en 1956 avec la proclamation de l'indépendance par le premier président de la république tunisienne Habib Bourguiba.

La Tunisie, avec sa capitale Tunis et ses stations balnéaires, Tabarka, Hammamet, Sousse et Djerba, est mondialement connue. Elle est située au nord de l'Afrique, dans le Maghreb et a une superficie de 163'610 km². Les pays limitrophes sont l'Algérie (ouest) et la Libye (sud). Au nord et à l'est, elle est bordée par la mer Méditerranée. La Tunisie est un pays peuplé de plus de 10 millions d'habitants qui parlent arabe et français. La colonisation française a commencé en 1881 et a pris fin en 1956 avec la proclamation de l'indépendance par le premier président de la république tunisienne Habib Bourguiba.

Société

Le peuple de la Tunisie, issu de la migration des populations libyennes venues du sud, probablement les ancêtres des Berbères, est établi

Un café à Tunis



Fiche signalétique

- Religions : Islam majoritaire (98%), judaïsme et christianisme
- Nature de l'Etat : République unitaire
- Régime politique : pouvoir présidentiel fort
- Président : Zine el-Abidine Ben Ali depuis le 7 novembre 1987, réélu à une majorité de 95% pour un quatrième mandat le 24 octobre 2004
- Economie diversifiée : agriculture (huile d'olive, agrumes, céréales et dattes), industrie textile aujourd'hui fortement concurrencée par la Chine, secteur du tourisme.
- Monnaie : dinar tunisien (TDN)
- Produit intérieur brut par habitant (2005) : 7'730 US\$.

depuis 4'000 ans avant notre ère. Les premières grandes civilisations que connut le pays furent celles que fondèrent les Phéniciens sur les côtes, un peuple sémitique originaire de Syrie et du Liban.

La Tunisie se caractérise par sa tolérance et son ouverture aux différentes cultures qui ont fait l'identité du pays. Elle est comme une main ouverte, qui reçoit et qui donne, et dans laquelle ont fusionné de multiples cultures. La société tunisienne tisse les liens entre la tradition arabo-musulmane et la modernité.

Politique

La promotion du pluralisme politique, la libération économique et l'instauration d'une société équilibrée et solidaire font partie du programme du gouvernement. Les changements du contexte du commerce international, qui entraîne un chômage, suscitent un mécontentement grandissant. Alors que Habib Bourguiba, le père de l'Indépendance, était un homme d'Etat respecté, Ben Ali, son successeur, est un président redouté

Paix sociale et croissance économique

L'action de Ben Ali a visé à favoriser le développement économique et à éloigner le spectre de la pauvreté, l'enrichissement et le bien-être de chaque citoyen devant en découler. L'objectif d'un passage aux classes moyennes des trois quarts des Tunisiens en 2005 n'a pas été atteint.

Droits de la femme

Cas presque unique dans le monde musulman, le principe d'égalité entre l'homme et la femme sur le plan de la citoyenneté et devant la loi est expressément affirmé dans les textes législatifs tunisiens. Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. La femme est éléctrice et éligible. Le code du statut personnel, promulgué le 13 août 1956, sous la présidence de M Habib Bourguiba a aboli la polygamie, institué le divorce judiciaire, fixé l'âge minimum du mariage à 17 ans pour la fille, sous réserve



Des bergères en tenue traditionnelle font paître un troupeau de mouton dans la région de Gabès

de son consentement et, en cas de décès du père, a attribué à la mère le droit de tutelle sur ses enfants mineurs. Confronté à un nombre croissant de femmes portant le hijab, le président Ben Ali a déclaré lors d'une allocution le 11 octobre 2005, que cette pratique ne correspondait pas à l'héritage culturel tunisien. Il a demandé au ministre des affaires religieuses, Abou Baker Akhzouri, de remettre en vigueur un décret de 1981 interdisant aux femmes de Tunisie de porter le hijab dans les lieux publics et à l'école.

Les Droits de l'homme

En Tunisie, la charte des Droits de l'homme est affichée dans tous les commissariats de police. Mais les activités de la Ligue tunisienne des Droits de l'homme ont souvent été condamnées sous prétexte d'agissements contrevenant aux lois tunisiennes. L'accusation d'Amnesty International portant sur des incarcérations pour délit d'opinion, bien que démentie par le gouvernement, n'a pas été infirmée. L'adhésion des autorités tunisiennes aux pratiques prescrites par les Droits de l'homme tient du leurre.

La liberté de presse bafouée.

Le non respect de la liberté de la presse en Tunisie a été dénoncé à maintes reprises. Des amendements récents ont théoriquement abrogé le délit de diffamation de l'ordre public. Dorénavant, aucun journal ne peut être suspendu sans décision de justice, une justice toutefois assujettie au pouvoir politique.

Guy LUBANZADIO



Lecture

Brochure

«Un autre regard sur les enfants et les jeunes issus de la migration»

Une brochure intitulée «Un autre regard sur les enfants et les jeunes issus de la migration» a été publiée par l'organisation «lobby Enfants Suisse», une association œuvrant en Suisse pour le respect des droits et besoins d'enfants vivant en Suisse. Cette brochure d'une soixantaine de pages écrite en français et en allemand présente des témoignages de jeunes et d'éducateurs sur les préjugés. En montrant la façon dont les jeunes issus de la migration sont perçus par les Suisses, elle invite les lecteurs à réfléchir sur les clichés véhiculés à l'encontre des jeunes immigrés. Avec des phrases simples, cette publication démontre comment naissent les préjugés, comment ils se consolident, mais également comment on peut les combattre. Elle met également en évidence certaines conséquences des préjugés négatifs, de ceux qui sont à la base de nombreux conflits et de problèmes de cohabitation.

Différentes cultures, une vision

Des enfants et des jeunes de Suisse romande et de Suisse alémanique racontent comment ils vivent et font face aux préjugés qu'ils rencontrent au quotidien. «S'attacher à mes origines ne m'empêche pas du tout de me sentir suisse», déclare une jeune fille d'origine kurde. Une jeune d'origine napolitaine et kurde explique qu'«être issue d'une famille mixte est un atout essentiel pour moi de bien m'intégrer dans la société suisse». De parents érythréens un jeune garçon raconte : «C'est certainement à cause de mes origines que j'aime m'entourer de gens de différentes cultures, et je trouve bien de savoir une langue de plus.»

«J'avais 16 ans quand je suis venu du Kosovo pour rejoindre mes parents, j'ai été rapidement confronté aux images négatives qu'on appliquait aux gens du Kosovo. J'ai vécu douloureusement la mise à l'écart dont j'ai été victime les premières années de mon séjour en Suisse. J'ai par chance réussi à trouver un chemin, à retrouver de la confiance et j'en suis très heureux.» se souvient un autre jeune. La brochure comprend une partie théorique sur l'intégration, des portraits de jeunes issus de la migration. On y trouve également des références d'ouvrages et de films traitant du racisme. Cette publication s'adresse à toutes les personnes qui côtoient des enfants et des jeunes issus de la migration, que ce soit à l'école, au travail, en famille ou durant les loisirs.

Vous pouvez vous la procurer en ligne sur le site www.kinderlobby.ch pour le prix de 10 francs



Extrait de la brochure

Pourquoi l'image de soi et l'image des autres évoluent

La représentation que l'on peut avoir d'un groupe de la population change constamment. Plusieurs facteurs y contribuent.

La conjoncture économique

Durant la croissance économique des années 50, la suisse avait besoin de la main d'œuvre italienne – pendant la crise économique des années 70 plusieurs initiatives «contre l'emprise étrangère» suivirent, dans le but de limiter le nombre des immigrés.

La situation politique

Ces dernières années, l'Union démocratique de centre (UDC) a remporté beaucoup de voix parce qu'en période d'incertitude économique, elle prétend que la présence des immigrés et des demandeurs d'asile empire la situation. Juste avant les élections parlementaires nationales de 2003, l'UDC a lancé une campagne d'affichage qui dénonçait que «tout cela arrive à cause de la gauche et des gentils : des criminelles gâtés... des requérants d'asile sans scrupules... la brutalité de la mafia albanaise...»

Les médias

Les journaux, la radio et la télévision exercent une grande influence sur la perception des personnes d'origine étrangère dans la société. Au début des années huitante, lorsque les premiers Tamouls arrivèrent en suisse, de nombreux articles de presse négatifs ont paru sur les nouveaux demandeurs d'asile de couleur. Aujourd'hui, ils passent de manière générale pour assidus et d'intégration facile. Par contre, on parle beaucoup de la violence des Albanais et des trafiquants de drogue africains. Ces nouvelles correspondent le plus souvent à la réalité-le problème, c'est qu'on ne parle pas de la majorité des personnes qui s'intègre bien dans la société. Ce qui donne une image unilatérale et négative.

La famille et les amis

Certaines familles abordent les personnes d'origine étrangère dans un esprit d'ouverture. D'autres familles interdisent à leur jeune fils de retrouver son camarade de classe d'origine albanaise, disent du mal de leur collègue sénégalais et se plaignent des odeurs de cuisine de leur voisine portugaise. Il est évident que l'attitude des parents influence énormément les enfants. Nos amies et amis peuvent aussi largement influencer notre propre attitude.

Les rencontres

Beaucoup d'hommes et de femmes ont de solides préjugés vis-à-vis des personnes d'une origine particulière. Ils leur arrivent ensuite de faire connaissance avec l'une d'entre elles et de constater avec surprise qu'elles ne sont pas tellement différentes d'eux-mêmes. Dans le meilleur des cas, cette expérience leur apprend à faire preuve de davantage d'ouverture vis-à-vis d'autres groupes d'étrangers. Dans le pire des cas, ils diront : «les Albanais sont extrêmement violents, sauf mon collègue.»

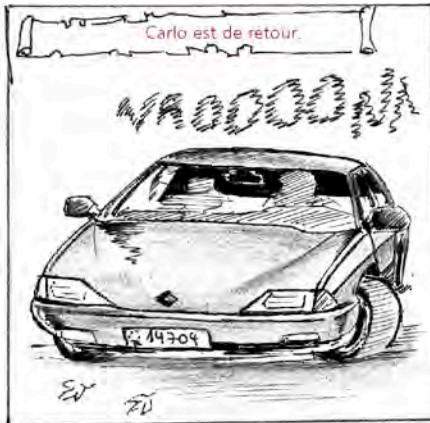
Luyindula NGIMBI

Wuka Mabonde : à travers les collines

Dessinateur : Guy LUBANZADIO

Dans le précédent épisode, Le passeur Carlo a accepté d'emmener Abou et son oncle en France. Le jour de la traversée est arrivé

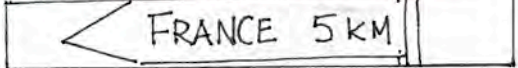




Carlo, Abou et son oncle Mbila se dirigent vers la frontière française



Après quatre heures de route, ils arrivent à la frontière française.



Guy LeBaudouin
A suivre

Recette

Le « Beryani » est un plat oriental qui peut être préparé différemment d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre dans un même pays.

Voici la recette de base comme elle est préparée en Irak :

Préparation

- Rincer le riz plusieurs fois à l'eau froide, bien égoutter.
- Réchauffer un peu d'huile d'olive dans une grande casserole et faire dorer brièvement les vermicelles.
- Verser le riz dans la casserole et remuer pendant 1 minute. Ajouter de l'eau bouillante de sorte qu'elle couvre le riz. Ajouter 1 cube de bouillon, saler, saupoudrer de safran et bien mélanger. Couvrir et laisser cuire à feu moyen pendant environ 5 minutes. Remuer et laisser cuire à petit feu pendant environ 15 minutes.
- Pendant que le riz cuit, hacher finement les oignons et l'ail. Les faire revenir à l'huile dans une poêle, y ajouter la viande hachée. Saler, poivrer, ajouter les épices spéciales de Beryani et laisser cuire en remuant de temps en temps.
- Cuire l'émincé de poulet séparément dans une autre poêle, puis le mélanger avec la viande déjà cuite. Garder au chaud.
- Bien égoutter les carottes et les petits pois et les mélanger avec le reste de la garniture (viande et poulet), réchauffer le tout brièvement.
- Verser la garniture dans la casserole contenant le riz et bien mélanger.
- Cuire les œufs, les éplucher et les faire dorer dans un peu d'huile.
- Servir le Beryani en le décorant d'œufs, d'amandes grillées, de pignons grillés et de raisins secs à volonté.

Accompagner le plat d'une salade fraîche de tomates et concombres coupés en petits dés, saupoudrer de persil plat haché et assaisonner d'une vinaigrette (huile d'olive, vinaigre de vin, sel et poivre).

* Ce plat peut aussi être végétarien en le préparant uniquement avec des légumes, comme petits pois, carottes, champignons, chanterelles, salsifis...

Bon appétit !

Soraya HATAM

Ingrédients

2 tasses riz basmati
50 g vermicelles à base de semoule de blé
1 cube bouillon de poulet
250 mg safran
200 g viande hachée
200 g émincé de poulet
1 boîte de légumes (carottes et petits pois)
2 oignons
1 gousse d'ail
4 œufs
Huile d'olive
Huile de cuisson
Épices spéciales
Amandes grillées
Pignons grillés
Raisins secs



Lendemain de fêtes : mangez léger!

Après un repas de fête copieux et bien arrosé, les lendemains sont souvent difficiles. Les excès de la veille doivent être compensés par des repas légers. Dans les jours qui suivent les agapes, il est conseillé de manger et boire vraiment différemment afin de laisser à l'organisme un peu de répit, le laisser souffler.

Petit déjeuner

Fruit ou jus de fruit, Laitage; Boisson pour hydrater (thé ou café léger); Pain légèrement beurré, éventuellement avec un peu de confiture.

Déjeuner

Poisson, viande ou volaille grillé, ou cuisson à la vapeur accompagnée de légumes. Ne pas négliger les féculents (pâtes, riz, pommes de terre); Fromage ou laitage, du pain et un fruit.

Dîner

Soupe de légumes (elle présente l'avantage de remplir l'estomac et réduit donc la sensation de faim, elle réhydrate l'organisme); Viande, œuf ou poisson cuit avec peu de matières grasses; Un laitage ou un morceau de fromage; Un fruit cru ou cuit (compote, fruit au four).

En adoptant cette alimentation vous profiterez pleinement des fêtes et votre balance ne viendra pas vous rappeler vos excès.

Françoise Pradier, Doctissimo
www.doctissimo.fr

Théâtre

Des mimes pour dire que l'étranger n'est pas étrange

«Emir et Cador» est une pièce mimique interprétée par deux personnages féminins de la troupe «Le Collectif des mondes contraires». La troupe s'est produite le 5 octobre dernier dans les locaux du Centre d'accueil et de formation de la Roseraie, situé sur la rue de Carouge à Genève. Une trentaine de spectateurs de différentes nationalités est tombé sous le charme de ce spectacle qui a duré une quarantaine de minutes.

Et si les hommes voyageaient ensemble ? Et si les frontières les suivaient ? Ce sont là deux des grandes questions que l'humanité se pose en ce moment et qui sont mises en scène dans la pièce de théâtre «Emir et Cador». Jouée dans plusieurs foyers pour requérants d'asile et dans certains milieux fréquentés par des étrangers¹, la pièce a marqué les esprits «échaudés» par les récentes votations du 24 septembre.

La loi du plus fort

Emir, premier personnage de la pièce, agit comme un prince, assis sur une chaise, suit tous les mouvements de son voisin occupé à accomplir beaucoup de tâches tout seul. Il baigne dans une pseudo-joie, apanage des égoïstes, en arrachant tout bien à son compagnon, Cador, souffre-douleur patenté. Deux personnages qui partagent un même espace mais le premier fait régner la loi du plus fort. Deux hommes qui, sur les routes aussi, entretiennent une curieuse relation

qui pourrait s'établir entre deux étrangers. Les valises se déballetent petit à petit et le public découvre un rapport de tuteur à pupille ou de pupille à tuteur. Les rituels sont installés, les lois établis, les frontières tracées, les biens réquisitionnés. Est-ce le pupille qui dépend du tuteur ou l'inverse ? Entre rires et colère, le public suit avec attention un spectacle conçu sur des différents témoignages et sur le vécu de beaucoup de personnes migrantes dans le monde.

Deux thèmes se dégagent dans la pièce : le pouvoir et la soumission. Et si la Suisse était la tutrice et l'étranger le pupille ? «Ce n'est pas à nous de le ; c'est plutôt le public qui doit se faire une opinion après avoir vu le spectacle», remarque Martine Eichemberger, la comédienne qui joue le rôle de Cador. Le collectif des mondes contraires a créé ce spectacle pour soutenir en quelque sorte les migrants. «Nous assistons aujourd'hui à une flambée de la problématique de l'immigration dans plusieurs pays. Le sujet soulève des réactions négatives des autochtones. Tout cela fait souffrir certaines minorités.» Commente Julie Beauvais qui joue le rôle d'Emir.

«Notre démarche est d'essayer de sortir le théâtre des murs, aller à la rencontre des Suisses, des personnes migrantes et des personnes qui travaillent pour l'intégration des étrangers en Suisse, discuter et échanger les opinions après un spectacle», ajoute Julie Beauvais. En effet, le public de la Roseraie a donné libre cours à ses émotions durant le spectacle. Entre rires et colère, les émotions exprimées le temps du spectacle ont permis de vérifier que «Emir et Cador» a vraiment touché le cœur d'un grand sujet d'actualité en Suisse : l'accueil des étrangers.

Luyndula NGIMBI

¹) La pièce est programmée dans plusieurs villes romandes. Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.mondescontraires.com



↑ Une scène d'affrontement entre Emir et Cador.

Lettre de lecteur

A ceux qui ont dit NON !

Le 25 septembre à 10 heures du matin, j'ai rencontré un ami. Il n'avait pas envie de parler. Je savais déjà pourquoi. Il m'a dit : «J'ai peur. Peur de la haine.» J'ai dit à mon ami : «Même si la majorité a voté contre la loi d'humanité au nom d'une «nouvelle loi», à mon avis les vrais gagnants ce sont ceux qui ont dit NON.» Et je les remercie.

Merci à vous, parce que vous avez compris les souffrances des autres. Vous êtes comme le soleil dans les nuages. Votre voix était la voix des fugitifs qui ont échappé à la cruauté de leurs origines. Votre voix n'était pas la justification des voleurs, des faux réfugiés ou des paresseux. Votre NON était la voix de la vérité.

Dawit BEYENE, Ethiopie



* CERA : Centre d'enregistrement des requérants d'asile.

Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre Trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 25.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation. Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service de Communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone: 022 420 53 00
E-mail: publications.hg@ge-ariane.ch



Voix d'Exils N°25

Tirage: 7'000 exemplaires

Editeur: Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.
Responsable d'édition: Anne Nospikel.
Responsable de la Rédaction: Frank Kobbaye
Mise en page: Rébecca Pittet

Rédaction genevoise
Rue Rothschild 58 - 1202 Genève
Tél. 022 420 45 03/04
E-mail: redaction@voixdexils.ch
Anderson Makedi, Guy Lubanzadio, Soraya Hatam, Amani Madani, Luyindula Ngimbi, Assa Birikawinde, Wondimeneh Abera, Aida AL-Khatib, Abdul Wahid Anwari
Illustrations: Guy Lubanzadio

RÉGIONS

Rédaction fribourgeoise
Croix-Rouge Fribourgeoise
Saint-Nicolas-de-Flue 20 - 1705 Fribourg
Tél. 026 425 41 64
Email: voixdefribourg@bluemail.ch
Responsable projet: Raoul Galley
Responsable de la Rédaction: François Coianiz
Rédacteurs: Momo Temgoua, Demir Selma

Rédaction jurassienne
Centre du Simplon, rue du Jura 37.
CP 1125, 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 68 68; Fax: 032 466 92 62
Email: claudesaunier@ajada.ch
Responsable de la Rédaction: Claude Saunier
Rédacteurs: SHEMELES Bezabeh, Ismaël Kout, Fekpey Kudzo Akpéné
Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile
Rue des Charmettes 10C - 2006 Neuchâtel
Tél. 032 732 99 15 ou 032 732 99 02.
Fax 032 732 99 11
E-mail: daniel.kienholz@ne.ch
Responsables de rédaction: Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petruzzi
Rédacteurs: Nasrine Sadeghi Nugurani, Théophile Kenmogne, Nassir Ablahad Husniya, Guillaume Seap, Francine.

Rédaction valaisanne
Centre de Formation «Le Botza»
Zone industrielle - 1963 VETROZ
Tél. 027 345 39 03; Fax 027 346 39 11
E-mail: Christiane.brignet@admin.vs.ch
Responsable de la rédaction: Christiane Briguet, Christiane Terretaz
Rédacteurs: Betty Tchato, Raad Abdul-Aziz, Abdul Ghani Ghyasi, Gholam Khatibi.

Rédaction vaudoise
Fareas
Chemin des Aubépinas 11, 1004 Lausanne
Tél. 021 557 06 06
E-mail: voixdexils@fareas.ch
Responsable de la rédaction: Emmanuelle Marendaz-Colle
Rédacteurs: Pidice Egui, Hassan Al Djahmi, Siaka Barro, Madina Kabotchouko

Ont collaboré à ce numéro: Theogène-Octave Gakuba

Crédit Photos
Pages 1, 9, 14: Christophe Pittet, CICR
Page 3: Association des Afghans de Suisse
Page 26: Kaoutar Aboousamir (café Sidi Chaabane) Michelle Mc Murray (Bergeres)